

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 1743

19 juillet 2013

SOMMAIRE

1640 Investment S.à r.l.	83628	Rosalia Investment AG	83618
7C S.à r.l.	83622	ROS Finance S.A.	83618
Agence Welter Sàrl	83623	RTL Group Central and Eastern Europe S.A.	83618
Akan S.A.	83623	Ruggell S.A.	83618
Albi International Sàrl.	83623	Ruradevelop A.G.	83618
Albi International Sàrl.	83623	Sankt Anton S.A.	83619
Albi International Sàrl.	83623	Sibraca S.A.	83619
Alexandre Loc. S.à r.l.	83623	Simi Consult S.A.	83619
Almacantar	83624	Simi Consult S.A.	83620
Argyle	83624	Sirius Holding S.à r.l.	83619
Astringo S.à r.l.	83622	Sopimo S.A.	83626
AT34 S.à r.l.	83624	Sorgrel S.A.	83620
Bâti-Expert S.à r.l.	83624	Sports and Leisure Brands	83620
BioThermic Holdings SA	83624	Stella International S.A.	83620
BioThermic Holdings SA	83624	Step	83619
Bizzbooster International S.à r.l.	83625	Step Luxco	83619
Cabrilla S.A.	83625	Synpraxis Investholding S.à r.l.	83627
Camelia Properties S.A.	83625	Texanova Investholding S.à r.l.	83627
Carmelinda S.A.	83625	The Professionals S.à r.l.	83628
Carnegie Fund III	83626	Thya S.A.	83620
Carnegie Fund IV	83626	Toronto Investholding S.à r.l.	83627
Ch. Adamy-Theis S.à r.l.	83625	TWS - Europe S.A.	83620
CMC Capital Luxembourg 2 S.à r.l.	83626	Tyrson Invest S.A.	83621
Compass International Holdings S.à r.l. ..	83625	Valbay Trust S.à r.l.	83621
CRR Investments (No.1) S.à r.l.	83626	Valbay Trust S.à r.l.	83621
G.L.S. General Logistic Services S.A.	83629	Vectorline Capital Management & Con- sulting S.à r.l.	83621
Hamboura S.A.	83628	Vitalia Holdco S.à r.l.	83621
Herbalife Africa	83664	Water-Sprite Holding S.A.	83621
H.I.G. Europe - Silentnight S.à r.l.	83629	Witraco s.à r.l.	83622
H.I.G. Europe - Synseal I S.à r.l.	83664	Wolof S.A.	83622
Luxinvest Investment Advisors S.A.	83652	X-Nov IP S.à r.l.	83622
PHDX64 Sàrl	83660	Zeta Finance S.A.	83622
Powerhouse Co-Invest	83629		
Rosalia Finance AG	83618		

ROS Finance S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1736 Senningerberg, 17, Heienhaff.

R.C.S. Luxembourg B 111.709.

Les comptes annuels au 31.12.2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013073027/9.

(130090116) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juin 2013.

Rosalia Finance AG, Société Anonyme.

Siège social: L-1736 Senningerberg, 5, Heienhaff.

R.C.S. Luxembourg B 115.877.

Les comptes annuels au 31.12.2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013073028/9.

(130090113) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juin 2013.

Rosalia Investment AG, Société Anonyme.

Siège social: L-1736 Senningerberg, 5, Heienhaff.

R.C.S. Luxembourg B 110.932.

Les comptes annuels au 31.12.2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013073029/9.

(130090114) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juin 2013.

RTL Group Central and Eastern Europe S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1543 Luxembourg, 45, boulevard Pierre Frieden.

R.C.S. Luxembourg B 97.056.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013073031/9.

(130090234) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juin 2013.

Ruggell S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1114 Luxembourg, 10, rue Nicolas Adames.

R.C.S. Luxembourg B 104.406.

Le Bilan au 31.12.2012 et les annexes ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013073032/9.

(130089248) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juin 2013.

Ruradevelop A.G., Société Anonyme.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 137.348.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013073033/9.

(130089174) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juin 2013.

Sirius Holding S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1114 Luxembourg, 10, rue Nicolas Adames.

R.C.S. Luxembourg B 152.989.

Le bilan et annexes au 31 août 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013073040/9.

(130089247) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juin 2013.

Step, Société Anonyme.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 122.602.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013073049/9.

(130089329) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juin 2013.

Step Luxco, Société en Commandite par Actions.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 122.605.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013073050/9.

(130089382) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juin 2013.

Sankt Anton S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 9B, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 41.701.

Les comptes annuels au 31-12-2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013073058/9.

(130090273) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juin 2013.

Sibraca S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1930 Luxembourg, 34-38, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 55.763.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013073072/9.

(130089839) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juin 2013.

Simi Consult S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 3A, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 95.551.

Les comptes annuels au 31.12.2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013073077/9.

(130090199) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juin 2013.

Simi Consult S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 3A, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 95.551.

Les comptes annuels au 31.12.2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013073078/9.

(130090200) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juin 2013.

Sorgrel S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1637 Luxembourg, 1, rue Goethe.

R.C.S. Luxembourg B 45.275.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013073085/9.

(130090110) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juin 2013.

Sports and Leisure Brands, Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 3A, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 43.612.

Les comptes annuels au 31.12.2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013073087/9.

(130090221) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juin 2013.

Stella International S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 9B, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 41.543.

Les comptes annuels au 30-06-2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013073090/9.

(130090272) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juin 2013.

Thya S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 3A, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 85.878.

Les comptes annuels au 31.12.2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013073121/9.

(130090215) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juin 2013.

TWS - Europe S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 29, avenue Monterey.

R.C.S. Luxembourg B 145.050.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013073135/9.

(130089417) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juin 2013.

Tyrson Invest S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1258 Luxembourg, 4, rue Jean-Pierre Brasseur.

R.C.S. Luxembourg B 113.652.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013073138/9.

(130089838) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juin 2013.

Vectorline Capital Management & Consulting S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8017 Strassen, 18, rue de la Chapelle.

R.C.S. Luxembourg B 151.073.

Les comptes annuels au 1^{er} janvier 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013073147/9.

(130089289) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juin 2013.

Vitalia Holdco S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 2-4, rue Eugène Ruppert.

R.C.S. Luxembourg B 161.929.

Les comptes annuels au 31/12/2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013073149/9.

(130090030) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juin 2013.

Valbay Trust S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8049 Strassen, 2, rue Marie Curie.

R.C.S. Luxembourg B 97.032.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013073154/9.

(130089863) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juin 2013.

Valbay Trust S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8049 Strassen, 2, rue Marie Curie.

R.C.S. Luxembourg B 97.032.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013073155/9.

(130089947) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juin 2013.

Water-Sprite Holding S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1720 Luxembourg, 6, rue Heinrich Heine.

R.C.S. Luxembourg B 82.338.

Les comptes annuels au 31.12.2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013073168/9.

(130089559) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juin 2013.

Witraco s.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-6617 Wasserbillig, route d'Echternach.

R.C.S. Luxembourg B 94.214.

Les comptes annuels au 31.12.2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013073175/9.

(130089898) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juin 2013.

Wolof S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 142.010.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013073176/9.

(130090253) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juin 2013.

X-Nov IP S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 12F, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 171.233.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013073190/9.

(130089249) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juin 2013.

Zeta Finance S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 19, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 143.380.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013073194/9.

(130089706) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juin 2013.

7C S.à r.l., Société à responsabilité limitée unipersonnelle.

Siège social: L-1944 Luxembourg, 8, rue Franz Liszt.

R.C.S. Luxembourg B 147.386.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013073198/9.

(130089292) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juin 2013.

Astringo S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2225 Luxembourg, 23, rue General Major Lunsford Oliver.

R.C.S. Luxembourg B 146.543.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013073233/9.

(130090664) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juin 2013.

Agence Welter Sàrl, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5573 Remich, 4, Montée Saint Urbain.

R.C.S. Luxembourg B 110.383.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013073242/9.

(130090783) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juin 2013.

Akan S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 135.967.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013073245/9.

(130090811) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juin 2013.

Albi International Sàrl., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 29, avenue de la Porte-Neuve.

R.C.S. Luxembourg B 144.789.

Les comptes annuels au 31/12/2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013073248/9.

(130090356) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juin 2013.

Albi International Sàrl., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 29, avenue de la Porte-Neuve.

R.C.S. Luxembourg B 144.789.

Les comptes annuels au 31/12/2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013073249/9.

(130090357) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juin 2013.

Albi International Sàrl., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 29, avenue de la Porte-Neuve.

R.C.S. Luxembourg B 144.789.

Les comptes annuels au 31/12/2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013073250/9.

(130090358) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juin 2013.

Alexandre Loc. S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1213 Luxembourg, 2, rue Caroline Baldauff-Rothermel.

R.C.S. Luxembourg B 75.103.

Les comptes annuels au 31 DECEMBRE 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013073252/9.

(130090885) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juin 2013.

Almacantar, Société Anonyme.

Siège social: L-1130 Luxembourg, 37, rue d'Anvers.
R.C.S. Luxembourg B 149.157.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013073257/9.

(130090310) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juin 2013.

Argyle, Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 20.000,00.

Siège social: L-1116 Luxembourg, 6, rue Adolphe.
R.C.S. Luxembourg B 171.166.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013073272/9.

(130090973) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juin 2013.

AT34 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1372 Luxembourg, 5, Allée des Charmes.
R.C.S. Luxembourg B 163.888.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013073276/9.

(130090998) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juin 2013.

BioThermic Holdings SA, Société Anonyme.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.
R.C.S. Luxembourg B 112.491.

Les comptes annuels au 31 Décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013073290/9.

(130090690) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juin 2013.

BioThermic Holdings SA, Société Anonyme.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.
R.C.S. Luxembourg B 112.491.

Les comptes annuels au 31 Décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013073291/9.

(130090691) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juin 2013.

Bâti-Expert S.à r.l., Société à responsabilité limitée unipersonnelle.

Siège social: L-1128 Luxembourg, 39, Val Saint André.
R.C.S. Luxembourg B 165.041.

Les comptes annuels au 31.12.2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013073299/9.

(130090415) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juin 2013.

Bizzbooster International S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2630 Luxembourg, 128, rue de Trèves.

R.C.S. Luxembourg B 148.776.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013073308/9.

(130090921) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juin 2013.

Carmelinda S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2330 Luxembourg, 120, boulevard de la Pétrusse.

R.C.S. Luxembourg B 153.552.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013073323/9.

(130090743) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juin 2013.

Ch. Adamy-Theis S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3378 Livange, rue de Bettembourg.

R.C.S. Luxembourg B 40.063.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013073326/9.

(130090796) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juin 2013.

Compass International Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1940 Luxembourg, 174, route de Longwy.

R.C.S. Luxembourg B 143.873.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013073333/9.

(130090920) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juin 2013.

Cabrilla S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 107.279.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013073340/9.

(130090456) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juin 2013.

Camelia Properties S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 55-57, avenue Pasteur.

R.C.S. Luxembourg B 172.301.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013073344/9.

(130091007) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juin 2013.

Carnegie Fund III, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1273 Luxembourg, 19, rue de Bitbourg.
R.C.S. Luxembourg B 92.747.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013073349/9.

(130090453) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juin 2013.

Carnegie Fund IV, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1273 Luxembourg, 19, rue de Bitbourg.
R.C.S. Luxembourg B 113.218.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013073350/9.

(130090452) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juin 2013.

CMC Capital Luxembourg 2 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 205.900,00.

Siège social: L-1116 Luxembourg, 6, rue Adolphe.
R.C.S. Luxembourg B 121.211.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013073362/9.

(130090654) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juin 2013.

CRR Investments (No.1) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 77, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
R.C.S. Luxembourg B 163.442.

Les comptes annuels au 31/12/2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013073372/9.

(130090870) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juin 2013.

Sopimo S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-9911 Troisvierges, 2C, Z.I. In den Allern.
R.C.S. Luxembourg B 97.567.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire tenue le 4 juin 2013

L'assemblée générale a adopté à l'unanimité les résolutions suivantes:

Il est décidé de mettre un terme au mandat de commissaire aux comptes octroyé en date du 19/03/2009 à la société SOFINTER GESTION S.à r.l., immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés sous le numéro B 106316, dont le siège social est sis à l'adresse: 2, parc d'activité Syrdall, L-5365 Munsbach.

Il est décidé de nommer en tant que nouveau commissaire aux comptes Monsieur Germain BELHOMME, retraité, né à Beho (Belgique) le 27/05/1948 demeurant à B-6672 Gouvy, Deiffelt n° 34

Le mandat de Monsieur Germain BELHOMME prend cours ce 4 juin 2013 et prendra fin lors de l'assemblée générale ordinaire à tenir en 2015.

Robert BELHOMME / Jean-Marie GUSTIN / Bernard RISACK
Le Président / Le Scrutateur / Le Secrétaire

Référence de publication: 2013073084/18.

(130089687) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juin 2013.

Synpraxis Investholding S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 16, avenue de la Porte-Neuve.

R.C.S. Luxembourg B 100.381.

La soussignée atteste par la présente que suivant la (les) décision(s) de l'Assemblée Générale Extra-Ordinaire du 24 mai 2013 à 11h30

le siège social et les bureaux sont déplacés vers l'adresse de Jan Herman van Leuvenheim au 16 avenue de la Porte-Neuve, L-2227 Luxembourg, Luxembourg

à effet du 1^{er} juin 2013.

L'adresse du gérant unique Jan Herman VAN LEUVENHEIM est au 16 avenue de la Porte-Neuve, L-2227 Luxembourg, Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

SYNPRAXIS INVESTHOLDING Sàrl

J H VAN LEUVENHEIM

Gérant unique

Référence de publication: 2013073099/18.

(130089823) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juin 2013.

Texanova Investholding S.à r.l., Société à responsabilité limitée - Société de gestion de patrimoine familial.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 16, avenue de la Porte-Neuve.

R.C.S. Luxembourg B 100.372.

La soussignée atteste par la présente que suivant la (les) décision(s) de l'Assemblée Générale Extra-Ordinaire du 24 mai 2013 à 14h00

le siège social et les bureaux sont déplacés vers l'adresse de Jan Herman van Leuvenheim au 16 avenue de la Porte-Neuve, L-2227 Luxembourg, Luxembourg

à effet du 1^{er} juin 2013.

L'adresse du gérant unique Jan Herman VAN LEUVENHEIM est au 16 avenue de la Porte-Neuve, L-2227 Luxembourg, Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

TEXANOVA INVESTHOLDING Sàrl

J H VAN LEUVENHEIM

Gérant unique

Référence de publication: 2013073118/18.

(130090184) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juin 2013.

Toronto Investholding S.à r.l., Société à responsabilité limitée - Société de gestion de patrimoine familial.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 16, avenue de la Porte-Neuve.

R.C.S. Luxembourg B 84.655.

La soussignée atteste par la présente que suivant la (les) décision(s) de l'Assemblée Générale Extra-Ordinaire du 24 mai 2013 à 15h00

le siège social et les bureaux sont déplacés vers l'adresse de Jan Herman van Leuvenheim au 16 avenue de la Porte-Neuve, L-2227 Luxembourg, Luxembourg

à effet du 1^{er} juin 2013.

L'adresse du gérant unique Jan Herman VAN LEUVENHEIM est au 16 avenue de la Porte-Neuve, L-2227 Luxembourg, Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

TORONTO INVESTHOLDING Sàrl

Jan H VAN LEUVENHEIM

Gérant unique

Référence de publication: 2013073123/18.

(130090183) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juin 2013.

1640 Investment S.à r.l., Société à responsabilité limitée de titrisation.

Siège social: L-1420 Luxembourg, 5, avenue Gaston Diderich.

R.C.S. Luxembourg B 168.893.

—
Extrait du contrat de cession de parts sociales établi le 24 avril 2013.

1. La société Entropi S.à r.l., avec siège social au 101, avenue du Général Leclerc, 75685 Paris cedex 14, France, représentée par son gérant Monsieur Bernard Ducellier résidant à 2 place Jean Zay, 92300 Levallois Perret, France, propriétaire de 250 parts sociales de la société 1640 Investment S.à r.l., ci-après dénommé «le Cédant».

2. La société D&C Management S.à r.l., avec siège social au 18, route du Boissar, 78890 Garancières, France, représentée par son gérant Monsieur Matthieu Bernard résidant à 18, route du Boissard, 78890 Garancières, France, propriétaire de 250 parts sociales de la société 1640 Investment S.à r.l., ci-après désigné «le Cessionnaire».

Le Cédant vend 250 parts de sa participation dans la société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois 1640 Investment S.à r.l. au Cessionnaire.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2013073196/18.

(130089917) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juin 2013.

Hamboura S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8541 Kapweiler, 5, Sëllerstrooss.

R.C.S. Luxembourg B 164.240.

—
LIQUIDATION JUDICIAIRE

Par jugement rendu en date du 29 mai 2013, le Tribunal d'arrondissement de et à Diekirch, siégeant en matière commerciale, a ordonné en vertu de l'article 203 de la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, la dissolution et la liquidation de la société:

- SA HAMBOURA, avec siège social à L-8541 Kapweiler, 5 Sëllerstrooss, de fait inconnue à cette adresse, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de et à Diekirch sous le n° B164240.

Le même jugement a nommé juge-commissaire Monsieur Jean-Claude WIRTH, juge, et liquidateur Maître Gilbert REUTER, avocat à la Cour, demeurant à Diekirch.

Pour extrait conforme

Maître Gilbert REUTER

Le liquidateur

Référence de publication: 2013073211/18.

(130089661) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juin 2013.

The Professionals S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-9682 Selscheid, 4, op der Heicht.

R.C.S. Luxembourg B 91.621.

—
LIQUIDATION JUDICIAIRE

Par jugement rendu en date du 29 mai 2013, le Tribunal d'arrondissement de et à Diekirch, siégeant en matière commerciale, a ordonné en vertu de l'article 203 de la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, la dissolution et la liquidation de la société:

- s.à r.l. THE PROFESSIONALS, avec siège social à L-9682 Selscheid, 4 Op der Heicht, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de et à Diekirch sous le n° B91621.

Le même jugement a nommé juge-commissaire Monsieur Jean-Claude WIRTH, juge, et liquidateur Maître Gilbert REUTER, avocat à la Cour, demeurant à Diekirch.

Pour extrait conforme

Maître Gilbert REUTER

Le liquidateur

Référence de publication: 2013073215/18.

(130089664) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juin 2013.

G.L.S. General Logistic Services S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2522 Luxembourg, 6, rue Guillaume Schneider.

R.C.S. Luxembourg B 114.160.

Il résulte des décisions prises lors de la réunion du conseil d'administration tenue en date du 26 avril 2013 que Monsieur Pierdomenico RUNDO a été nommé Président du Conseil d'Administration avec effet immédiat.

Il résulte de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue en date du 26 avril 2013 que:

Il a été décidé de renouveler le mandat des personnes suivantes et ce jusqu'à l'assemblée générale ordinaire approuvant les comptes clos au 31 décembre 2017:

- Monsieur Pierdomenico RUNDO en tant qu'administrateur de catégorie A et Président du Conseil d'administration;
- Monsieur Olivier LIEGEOIS, en tant qu'administrateur de catégorie B;
- Monsieur Patrick MOINET; en tant qu'administrateur de catégorie B; et
- REVICONSLT S.à.r.l., en tant que commissaire.

La Société prend acte de la nouvelle adresse de Monsieur Patrick MOINET au 156, rue Albert Uden, L-2652 Luxembourg et de Monsieur Olivier LIEGEOIS au 16, avenue Pasteur L-2310 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme

Luxembourg, le 4 juin 2013.

Référence de publication: 2013072692/21.

(130089905) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juin 2013.

H.I.G. Europe - Silentnight S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: GBP 12.000,00.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 158.283.

Par résolutions signées en date du 21 mai 2013, l'associé unique a pris les décisions suivantes:

- acceptation, avec effet au 17 mai 2013, de la démission de Ricardo Gomez, avec adresse professionnelle au 25, St George Street, W1S1FS Londres, Royaume-Uni, de son mandat de gérant A;
- nomination, avec effet au 17 mai 2013, de Mark Bonham, avec adresse professionnelle au 25, St George Street, W1S1FS Londres, Royaume-Uni, au mandat de gérant A, pour une durée indéterminée.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 mai 2013.

Référence de publication: 2013072727/15.

(130089303) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juin 2013.

Powerhouse Co-Invest, Société en Commandite par Actions.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 177.655.

STATUTES

In the year two thousand and thirteen, on the tenth of May.

Before Us, Maître Martine SCHAEFFER, notary residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

There appeared:

1) Powerhouse Co-Invest Management, a société anonyme, incorporated and existing under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, whose registration with the Luxembourg Trade and Companies Register is pending, having its registered office at 412F, route d'Esch, L-2086 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg ("PCI Management"),

here represented by Victorien HÉMERY, attorney-at-law, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy, given under private seal;

2) French Residential Investors I, L.L.C., a limited liability company organized under the laws of Delaware, having its registered office at 2711 Centerville Road, Suite 400, Wilmington, DE 19808, United States of America, and registered under number 5305424,

here represented by, Tom STORCK, attorney-at-law, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy, given under private seal; and

3) French Residential Investors II, L.L.C., a limited liability company organized under the laws of Delaware, having its registered office at 2711 Centerville Road, Suite 400, Wilmington, DE 19808, United States of America, and registered under number 5307204,

here represented by, Tom STORCK, attorney-at-law, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy, given under private seal.

French Residential Investors I, L.L.C. and French Residential Investors II, L.L.C. will together be referred to as the "Founding Limited Shareholders".

The said proxies, initialed "ne varietur" by the proxyholders of the appearing parties and the notary, will remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

Such appearing parties, acting in their hereabove stated capacities, have required the officiating notary to enact the deed of incorporation of a société en commandite par actions which they declare organized among themselves and the articles of incorporation (the "Articles") of which shall be as set out below.

Section 0 - Definitions

In addition to further terms defined in the body of the Articles, the following terms when used in the Articles will have the following meanings.

(1) "A Shareholder": means any Person holding Class A Shares, from time to time.

(2) "Affiliate" means in relation to a Person, the Persons controlling, directly or indirectly this Person, the Persons which this Person, directly or indirectly controls, or the Persons which are under the control, directly or indirectly, of the same Person which controls, directly or indirectly this Person. "control" means with respect to a Person (i) direct or indirect ownership of 50% or more of the voting securities of such Person, (ii) the right to appoint, or cause the appointment of, 50% or more of the members of the board of directors (or similar governing body) of such Person, (iii) the right to manage, or direct the management of, on a discretionary basis the assets of such Person, and, for avoidance of doubt, a general partner is deemed to control a limited partnership (but not as such the limited partner) and, solely for the purposes of these Articles, a fund or account advised or managed on a discretionary basis directly or indirectly by a Person shall also be deemed to be controlled by such Person;

(3) "Articles" means the articles of association of the Company (as defined below), as amended from time to time.

(4) "Asset Management Agreement" an agreement entered into between an asset manager and Powerhouse France, Safran and Financière Selec on the date of the Closing.

(5) "Asset Manager" means the asset manager under the Asset Management Agreement.

(6) "Available Amount" means the total amount of net profits of the Company (including carried forward profits) to the extent the Shareholder would have been entitled to dividend distributions according to article 15 of the Articles, increased by (i) any freely distributable share premium and other freely distributable reserves and (ii) as the case may be by the amount of the share capital reduction and legal reserve reduction relating to the Category of Shares to be cancelled but reduced by (i) any losses (including carried forward losses) and (ii) any sums to be placed into reserve(s) pursuant to the requirements of law or of the Articles, each time as set out in the relevant Interim Accounts (without for the avoidance of doubt, any double counting) so that:

$$AA = (NP + P + CR) - (L + LR)$$

Whereby:

AA= Available Amount

NP = net profits (including carried forward profits)

P = any freely distributable share premium and other freely distributable reserves

CR = the amount of the share capital reduction and legal reserve reduction relating to the class of shares to be cancelled

L = losses (including carried forward losses)

LR = any sums to be placed into reserve(s) pursuant to the requirements of the Law or of the Articles.

(7) "Business Day" means a day on which commercial banks are generally open for business in all of Paris, London, Luxembourg, San Francisco and New York.

(8) "Closing" means the completion of a substantial purchase of securities to be carried out by a Subsidiary.

(9) "Distribution" means any distribution made from the Company to its Shareholders, including but not limited to, any distribution of dividends, interim dividends, distribution of reserves, share premium or other extraordinary distributions, distributions in the context of any Share buyback plans or redemption of Shares carried out by the Company, share capital reductions or similar corporate operations as well as the redemption or buy-back and cancelation of any Categories of Shares by the Company, whatever the frequency of the above. The use of the verb "to Distribute" will have the correlative meaning.

(10) "Founding Limited Shareholders" means (i) French Residential Investors I, L.L.C., a limited liability company organized under the laws of Delaware, United States of America, and registered under number 5305424 and (ii) French Residential Investors II, L.L.C., a limited liability company organized under the laws of Delaware, United States of America, and registered under number 5307204.

- (11) "Interim Accounts" means the interim accounts of the Company as at the relevant Interim Accounts Date.
- (12) "Interim Accounts Date" means the date no earlier than eight (8) days before the date of the decision of the Shareholders' meeting to carry out the repurchase and cancellation of the relevant Category of Shares (as defined below).
- (13) "Initial Business Plan" any business plan determined between the Founding Limited Partners and the Manager.
- (14) "Main Lease Agreements" means any lease agreements entered from time to time by the Subsidiaries and the entities leasing the household units owned by the Subsidiaries.
- (15) "PCI Management" means Powerhouse Co-Invest Management, a société anonyme, incorporated and existing under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, whose registration with the Luxembourg Trade and Companies Register is pending.
- (16) "Person" means any individual or corporate body, government body or any legal entity whatsoever.
- (17) "Related Parties" means (x) in relation to a Person, the Persons in which this Person, directly or indirectly has an interest; "interest" means with respect to a Person (i) direct or indirect ownership of 5% or more of the share capital, economic rights or voting securities of such Person, and/or (ii) the right to appoint, or cause the appointment of, any members of the board of directors (or similar governing body) of such Person; (y) in relation to Mr. Daniel Rigny, his spouse, children and parents; and (z) in relation to a Person, any directors, officers or employees of this Person.
- (18) "Shareholder" means any Shareholder of the Company.
- (19) "Subsidiaries" means the subsidiaries of the Company in which the Company holds, directly or indirectly at least 50% of the share capital and voting rights. The "Subsidiaries" include, for the avoidance of doubt:
- a. Powerhouse Finance B.V., a private limited liability company (besloten vennootschap met beperkte aansprakelijkheid) incorporated and existing under the laws of the Netherlands, registered with the Netherlands trade and companies register under number 57745145;
 - b. Powerhouse Holding (Luxembourg), a private limited liability company (société à responsabilité limitée) incorporated and existing under the laws of Luxembourg, and in the process of being registered with the Luxembourg trade and companies register;
 - c. Powerhouse France, a French société par actions simplifiée incorporated and existing under the laws of France, registered with the Paris trade and company register under number 790.017.149;
 - d. Financière Selec, a French société par actions simplifiée incorporated and existing under the laws of France, registered with the Paris trade and company register under number 492.609.375; and
 - e. Safran, a French société par actions simplifiée incorporated and existing under the laws of France, registered with the Paris trade and company register under number 433.842.952.
- (20) "Total Cancellation Amount" means an amount determined by the Manager and approved by the general meeting of Shareholders of the Company on the basis of the relevant Interim Accounts. The Total Cancellation Amount for each of the Categories of Shares one (1) to ten (10) shall be the Available Amount at the time of the cancellation of the relevant Category of Shares, unless otherwise resolved by the general meeting of Shareholders, provided however that the Total Cancellation Amount shall never be higher than such Available Amount.
- (21) "Transfer" means to sell, contribute or otherwise transfer, in whole or in part, or by transfer of usufruct or any division of property, directly or indirectly, under any condition and in any way whatsoever (including by way of sale, issuance, merger, consolidation, spin-off, demerger, contribution or otherwise), in exchange of, or without, a consideration, whether monetary or non-monetary; to pledge, create liens, or encumber in any way, or to donate.
- (22) "Units" means the household real estate units owned by the Subsidiaries.

Section A. Purpose - Duration - Name - Registered office

1. Art. 1. Establishment of the company. There is hereby established among the subscribers and all those who may become owners of the Shares (as defined hereunder) hereafter issued, a company in the form of a société en commandite par actions under the name of Powerhouse Co-Invest (the "Company") which shall be governed by the law of August 10th, 1915 concerning commercial companies, as amended, (the "Company Law") as well as by the present Articles.

2. Art. 2. Registered office.

2.1 The registered office of the Company is established in Luxembourg-City, Grand Duchy of Luxembourg. Branches, subsidiaries or other offices may be established either in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad by a decision of the Manager (as defined below). Within the same city, the registered office may be transferred through simple resolution of the Manager.

2.2 In the event the Manager determines that extraordinary political, economic or social events have occurred or are imminent which would interfere with the normal activities of the Company at its registered office or with the ease of communication between such office and persons abroad, the registered office may be temporarily transferred abroad until the complete cessation of these abnormal circumstances; such provisional measures shall have no effect on the nationality of the Company, which, notwithstanding such temporary transfer, shall remain a Luxembourg corporation.

3. Art. 3. Term. The Company is incorporated for an unlimited period.

4. Art. 4. Corporate purpose.

4.1 The purpose of the Company is the holding of participations, in any form whatsoever, in Luxembourg and foreign companies and any other form of investment, the acquisition by purchase, subscription or in any other manner as well as the transfer by sale, exchange or otherwise of securities of any kind and the administration, control and development of its portfolio.

4.2 The Company may carry out any commercial, financial or industrial operations and any transactions with respect to real estate or moveable property, which directly or indirectly favor or relate to its object.

4.3 The Company may further guarantee, grant security in favor of third parties to secure its obligations or the obligations of companies in which it holds a direct or indirect participation or which form part of the same group of companies as the Company, grant loans or otherwise assist the companies in which it holds a direct or indirect participation or which form part of the same group of companies as the Company.

4.4 The Company may carry out any commercial, industrial, financial or intellectual property activities which it may deem useful in accomplishment of these purposes.

Section B. Shareholders - Share capital - Shares

5. Art. 5. Liability of shareholders.

5.1 The Manager (as defined below), as holder of the Management Share (as defined below) is jointly and severally liable for all liabilities which cannot be met out of the assets of the Company.

5.2 The holders of Class A Shares, Class B1 Shares and Class B2 Shares, excluding the Manager, shall refrain from acting on behalf of the Company in any manner or capacity other than by exercising their rights as Shareholders in general meetings and their rights as set out in these Articles and shall only be liable to the extent of their contributions to the Company.

6. Art. 6. Share capital and Shares.

6.1 Share Categories and Classes

6.1.1 The Company has a share capital of thirty-one thousand and one euro (EUR 31,001) represented by (i) thirty-one thousand (31,000) shares (parts de commanditaire) (the "Limited Shares"), divided into ten (10) categories (each a "Category of Shares"), namely the Category 1 Shares, the Category 2 Shares, the Category 3 Shares, the Category 4 Shares, the Category 5 Shares, the Category 6 Shares, the Category 7 Shares, the Category 8 Shares, the Category 9 Shares and the Category 10 Shares, and (ii) one (1) management share (part de commandite) (the "Management Share" and, collectively with the Limited Shares, the "Shares"), each of the Shares having a nominal value of one euro (EUR 1).

6.1.2 Each Category of Shares is divided into three (3) classes of Shares (each a "Class of Shares"), namely:

- the class A Limited Shares (the "Class A Shares");
- the class B1 Limited Shares (the "Class B1 Shares"); and
- the class B2 Limited Shares (the "Class B2 Shares"), as follows:

Category	Class A Shares	Class B1 Shares	Class B2 Shares
Category 1	2,790	300	10
Category 2	2,790	300	10
Category 3	2,790	300	10
Category 4	2,790	300	10
Category 5	2,790	300	10
Category 6	2,790	300	10
Category 7	2,790	300	10
Category 8	2,790	300	10
Category 9	2,790	300	10
Category 10	2,790	300	10
Total	27,900	3,000	100

For the avoidance of doubt each Category of Shares numbered 1 to 10 above is a single Category of Shares composed of Class A Shares, Class B1 Shares and Class B2 Shares as set out above.

6.1.3 Each Share has a nominal value of one euro (EUR 1) each.

6.1.4 The Management Share shall be held by PCI Management, as Manager and unlimited Shareholder (actionnaire commandité).

6.2 Modification of share capital and redemption of Shares

6.2.1 The subscribed capital of the Company may be increased or reduced by a resolution of the Shareholders adopted in the manner required for amendment of these Articles.

6.2.2 In case of a share capital increase through issuance of additional Shares (other than Management Shares which shall not be issued under any circumstances other than as contemplated under article 10.2.3), each Shareholder will have a priority subscription right to subscribe to the same Class of Shares (irrespective of the Category of Shares in which such Class of Shares is issued) as this Shareholder holds prior to the share capital increase, so that, to the extent that each Shareholder uses its preferential subscription right to its fullest extent, each Shareholder will hold the same percentage of the share capital of the Company as before the share capital increase, and each Class of Shares (irrespective of the Category of Shares in which such Class of Shares is issued) will represent the same percentage of the share capital of the Company as before the share capital increase. The preferential subscription rights will not be transferable, so that unless used by the Shareholder holding them, they will be lost. Where a Shareholder does not use all or part of its preferential subscription rights to subscribe to the share capital increase, another Shareholder may only take its place and subscribe to all or part of this Shareholders' portion of the share capital increase when these two Shareholders hold the same Class of Shares.

6.2.3 The Company may, to the extent and under terms permitted by law, redeem its own Shares.

6.2.4 The capital of the Company may be reduced through the repurchase and the cancellation of Shares, in accordance with the provisions of the law, including by the cancellation of one or more entire Categories of Shares through the repurchase and cancellation of all the Shares in issue in such Category(ies) of Shares. In the case of repurchases and cancellations of Categories of Shares such cancellations and repurchases shall be made in the reverse numerical order (starting with the Category 10 Shares).

6.2.5 Upon the repurchase and cancellation of the Shares of the relevant Category, the Total Cancellation Amount will become due and payable by the Company in accordance with article 6.4.2 of the present Articles.

6.3 Voting rights

Each Share will carry one voting right.

6.4 Economic rights attached to Shares

6.4.1 Other than in relation to their entitlement to Distributions, the Shares shall carry the same rights, unless specifically provided for in these Articles.

6.4.2 All of the Shareholders may enter from time to time into a separate Shareholders' agreement which set out the allocation of the Distributions to the different Classes of Shares. The Manager will cause the Company to carry out Distributions as per such Shareholders' agreement as the case may be.

7. Art. 7. Form and ownership of shares and Share register.

7.1 All Shares of the Company shall be issued in registered form.

7.2 A register of registered shares (the "Share Register") shall be kept by the Company or by one or more persons designated thereto by the Company, and such Share Register shall contain the name of each owner of the Shares, his residence or elected domicile as indicated to the Company and the number of Shares held by him.

7.3 The inscription of the Shareholder's name in the Share Register evidences his right of ownership of such Shares.

7.4 Any share certificates shall be signed by the Manager.

7.5 The Manager may accept and register in the Share Register a transfer on the basis of any appropriate document (s) recording the transfer between the transferor and the transferee.

7.6 Shareholders shall provide the Company with an address to which all notices and announcements may be sent. Such address will also be entered into the Share Register. Shareholders may, at any time, change their address as entered into the Share Register by means of a written notification to the Company from time to time.

7.7 The Company recognizes only one owner per Share. If one or more Shares are jointly owned or if the ownership of such Share(s) is disputed, all persons claiming a right to such Share(s) are required to appoint a single attorney to represent such Share(s) towards the Company. The failure to appoint such attorney implies a suspension of all rights attached to such Share(s).

8. Art. 8. Restrictions on the transfers of shares.

8.1 Class A Shares

8.1.1 The A Shareholders shall not be entitled to Transfer any of their Shares to a third party, unless it has first received the consent of the Manager, until the fifth anniversary of the date of the Closing (the "Lock-Up Period").

8.1.2 After the expiration of the Lock-up Period, the A Shareholders may freely Transfer their Shares.

8.1.3 Notwithstanding the Share Transfer restrictions set out above, during the Lock-Up Period (i) an A Shareholder will be entitled to transfer Shares to another A Shareholder; and (ii) to an Affiliate of the A Shareholders, without the prior approval of the Manager.

8.2 Management Share

8.2.1 The Manager will not Transfer the Management Share for as long as it remains the Manager of the Company. The Management Share shall be transferred by the Manager for nominal value to a successor in case it is revoked and replaced in accordance with the terms of these Articles.

8.2.2 Where the Shareholders have decided the issuance of an additional Management Share in application of article 10.2.3 hereunder, the Manager will not have any preferential subscription right in relation thereto.

8.3 Class B1 Shares

PCI Management holds all of the Class B1 Shares. PCI Management shall not be entitled to Transfer any of the Class B1 Shares to any other person for as long as the Founding Limited Shareholders or any of their Affiliates remain limited Shareholders of the Company.

8.4 Class B2 Shares

PCI Management holds all of the Class B2 Shares. PCI Management shall not be entitled to Transfer any of the Class B2 Shares to any other person for as long as the Founding Limited Shareholders or any of their Affiliates remain limited Shareholders of the Company.

8.5 Sanctions

Any Transfers of Shares carried out in breach of the provisions of these Articles will be null and void. The Company will not register any Transfer carried out in breach of the provisions of these Articles in the Share Register.

Section C. Management

9. Art. 9. The manager. The Company shall be managed by PCI Management or, in case it is removed as Manager in accordance with article 10, any person appointed as Manager in its place (the "Manager").

10. Art. 10. Replacement of the manager.

10.1 Incapacity

10.1.1 In the event of legal incapacity, liquidation or other permanent situation preventing the Manager from acting as Manager of the Company, the Company shall not be immediately dissolved and liquidated, provided the Supervisory Board (as defined below) appoints an administrator, who need not be a Shareholder, to effect urgent or mere administrative acts, until a general meeting of Shareholders is held, which such administrator shall convene within fifteen (15) days of his appointment. At such general meeting, the Shareholders may appoint, in accordance with the quorum and majority requirements for amendment of the Articles, a successor Manager. Failing such appointment, the Company shall be dissolved and liquidated.

10.1.2 Any such appointment of a successor Manager shall not be subject to the approval of the Manager.

10.2 Removal of Manager

10.2.1 The Manager may only be removed in case any of the following occurs (each a "Removal Event"):

(A) In case of breach of article 12.4.1 by the Manager in relation to any actions or decisions carried out for or by the Company or approved by the Company as Shareholder of the Subsidiaries.

(B) The Manager has failed to undertake its obligations under article 12.5.3 and that, where such failure is capable of remedy, it has not been remedied within 30 (thirty) Business Days of written notice of such failure having been served on the Manager by the Supervisory Board requiring such remedy.

(C) The determination by a court of competent jurisdiction or arbitration tribunal that any action or omission by the Manager has constituted wilful default in relation to its obligations and has caused a material loss to the Company or its Shareholders.

(D) The determination by a court of competent jurisdiction or arbitration tribunal that the Manager has carried out, or failed to carry out, its duties in a grossly negligent manner where such gross negligence has resulted in a material damage to the Company or its Shareholders.

(E) The determination by a court of competent jurisdiction or arbitration tribunal that the Manager has been guilty of fraud vis a vis the Company.

(F) Mr. Daniel Rigny ceases to be a legal representative of the Manager other than as set out in paragraph (K) below.

(G) Any change of control of the Manager such that Mr. Daniel Rigny is no longer the ultimate controlling Shareholder of the Manager (other than as a result of his death).

(H) The Manager fails to suspend or terminate promptly (to the extent compliant with applicable laws and regulations), at request by Supervisory Board (having been notified of such event by the Manager) any representative or employee of the Manager (excluding Mr. Daniel Rigny) which is subject to regulatory or criminal convictions or found by a competent jurisdiction to be guilty of willful misconduct, gross negligence or fraud.

(I) The Asset Management Agreement is terminated pursuant to one of the breaches detailed in article 12.2(d) of the Asset Management Agreement and where Mr. Daniel Rigny was involved as a representative of the asset manager under the Asset Management Agreement in such breach.

(J) The Manager and/or Mr. Daniel Rigny are subject to regulatory or criminal convictions or investigations for willful misconduct, gross negligence, fraud or bribery in relation with activities unrelated to the activities and dealings of the Manager.

(K) Mr. Daniel Rigny ceases to be a legal representative of the Manager as a result of his incapacity, disability or death.

10.2.2 Where a Removal Event has taken place the Supervisory Board will convene a meeting of the Shareholders and will propose the removal and replacement of the Manager.

10.2.3 In case of a Removal Event, when the limited Shareholders vote a resolution relating to the removal of the Manager, the votes of the Manager, or any of its Affiliates, shall not be taken into account for calculation of quorum or majority. The Shareholders' meeting having decided the removal of the Manager will (i) appoint a new Manager to replace the Manager being removed, and (ii) decide the issuance of a new Management Share to the new Manager (where the outgoing Manager has not transferred the Management Share to the new Manager).

11. Art. 11. Powers of the manager.

11.1 The Manager is vested with the broadest powers to perform all acts of administration and disposition within the purpose of the Company, subject to the Veto Matters.

11.2 All powers not expressly reserved by law or by these Articles to the general meeting of Shareholders or to the Supervisory Board are within the powers of the Manager.

11.3 Vis-à-vis third parties, the Company is validly bound by the sole signature of the Manager or by the signature(s) of any other person(s) to whom authority has been delegated by the Manager.

12. Art. 12. Supervisory board.

12.1 Composition of Supervisory Board

12.1.1 The affairs of the Company and its financial situation including in particular its books and accounts shall be supervised by a supervisory board (the "Supervisory Board"), comprising at least three (3) members.

12.1.2 The Supervisory Board members shall be elected by the annual general meeting of Shareholders for a period which may not exceed six (6) years. The members of the Supervisory Board may be re-elected. In case one or more members of the Supervisory Board cease to be members of the Supervisory Board at any time during the year, a Shareholders' meeting will be convened by the Manager or the remaining members of the Supervisory Board to appoint new members to the Supervisory Board. Such Supervisory Board members will thereafter be ratified by the annual Shareholders' meeting.

12.1.3 The Supervisory Board will elect one of its members as chairman.

12.2 Consultation of the Supervisory Board

The Supervisory Board may be consulted by the Manager on such matters as the Manager may determine and may authorize any actions of the Manager that may, pursuant to law or regulation or under these Articles, exceed the powers of the Manager.

12.3 Provision of information to Supervisory Board

12.3.1 The Manager will ensure that all asset management reports and property management reports prepared by asset managers and property managers, or any reports from brokers carrying out brokerage services for the sale of household units belonging to the Subsidiaries, prepared for the Company or any of its Subsidiaries (at such time as the same are communicated by the Subsidiaries to the Company), will promptly be communicated to all of the members of the Supervisory Board. Any notice sent by any of the asset managers and property managers, or any reports from brokers carrying out brokerage services relating to the material breach by the Subsidiaries of the agreements entered into with them will be promptly notified by the Manager to the Supervisory Board of the Company (at such time as the same are communicated by the Subsidiaries to the Company).

12.3.2 The Manager will ensure that the members of the Supervisory Board are:

(A) regularly fully informed of the financial position and business operations of the Company and its Subsidiaries, and in particular:

- (1) the yearly audited financial statements of the Subsidiaries;
- (2) the monthly management reports and any other financial reporting prepared by the Subsidiaries;
- (3) all documents and reporting provided on a quarterly basis by the Subsidiaries to their lenders under financing agreements; and
- (4) any information which a Subsidiary provides to its Shareholders in accordance with and Shareholders' agreement entered into between them in relation to their shareholdings in the Subsidiary in question; and

(5) any other information or documents which may be reasonably requested from time to time; and

(B) fully and promptly informed of any event or situation likely to have a substantial impact on their financial position and business operations;

all of the above, as soon as reasonably possible after the relevant documents, statements or reports become available.

12.3.3 The Manager will ensure that the Supervisory Board members will be granted any information and access rights to the Subsidiaries premises and their books and records which are granted by the Subsidiaries, or the asset managers or property managers of the Subsidiaries, to the Company.

12.4 Veto Matters

12.4.1 The Manager shall not carry out any of the following actions or take any of the following decisions or Cause the Company to carry out or take the same (each a "Veto Matter"), in particular by causing the Company to vote as a Shareholder of the relevant Subsidiaries, without the prior consent of the Supervisory Board:

(A) Any material modernisation capex financing, excluding expenditures deriving from obligations of the Company or any of its Subsidiaries under the Main Lease Agreements.

(B) Any new financing (i.e. any new financing arrangements or entry into any new financing documentation or funding arrangements whether or not such financing or funding is provided by the institutions which currently provide financing to the Company or its Subsidiaries) resulting in an increase of the aggregate financial debt of the Company and its Subsidiaries taken as a whole by more than 10% (except for modernization CAPEX financing).

(C) Any amendment to the following terms of the current financing agreements in place between financing institutions and the Subsidiaries of the Company: (i) maturity, (ii) amortization schedule; or (iii) margin.

(D) Any voluntary arrangement entered into by the Company or any of its Subsidiaries with their creditors or the filing for creditor protection procedures (pre-insolvency or insolvency, for the avoidance of doubt including mandataire ad hoc, conciliation, sauvegarde, sauvegarde financière accélérée, redressement judiciaire, liquidation judiciaire, concordat, faillite, gestion contrôlée, sursis de paiement procedure and other similar procedures), or similar procedures, by the Company or any of Subsidiaries (except as required by law).

(E) Any issuance of new securities (including for the avoidance of doubt, shares, preferred equity certificates, options, warrants, bonds and other financial securities whether convertible or not) of the Company or the Subsidiaries, or any modification to existing securities of the Company.

(F) Any merger, demerger, dissolution, contribution or other reorganization affecting the beneficial or legal ownership of the Company or any of its Subsidiaries except in the case of intra group mergers or reorganization provided such mergers or reorganization do not adversely affect the tax treatment of the Founding Limited Shareholders or adversely affect the the Founding Limited Shareholders in any other manner.

(G) Any amendments to the Main Lease Agreements excluding those contemplated by the Initial Business Plan.

(H) Any settlement of any litigation or dispute resulting in a material payment by the Company and/or the Subsidiaries.

(I) Any entering into of new agreement, or material change to existing, agreements between the Company or its Subsidiaries and the Manager, the Asset Manager, any of their Affiliates or any Related Parties of any of these Persons (and any remuneration of the Manager, the Asset Manager or any of their Affiliates or their respective Related Parties as a corporate officer of the Company or the Subsidiaries).

(J) Any

(1) Transfer of the shares, securities and other interests in any of the Subsidiaries, other than the Transfer of all of the shares, securities and other interests in all of the Subsidiaries (directly or indirectly).

(2) (i) Transfer by the Company and any of its Subsidiaries of their principal assets, or (ii) Transfer of all of the shares, securities and other interests in all of the Subsidiaries (directly or indirectly), where the Manager, the Asset Manager, any of their Affiliates or any Related Parties (point (z) of this definition not being applicable for the purpose of this Clause) of any of these Persons, have an economic interest (for the avoidance of doubt including, equity interest or an interest resulting from a profit sharing agreement) arising from the Transfer in question, except as a result of any such Persons benefiting from asset management or property services agreements as service providers following the completion of any of the transactions set out above, under terms entitling them, either directly or indirectly, to equal or less favourable economic benefit, in comparison to the terms prevailing at the time immediately preceding the completion of the transaction in question (with the exception of the modification of the term of the contracts in question).

(3) in situations other than as set out in paragraphs (1) and (2), Transfer of all or substantially all assets by the Company or the Subsidiaries which would not ensure a minimum return to the Shareholders as agreed from time to time between the Shareholders and the Manager.

(K) Any material Transfer of Units.

(L) Subject to the exception to Veto Matter (F) above, any change in the business of any of the Subsidiaries, any Subsidiaries taking on new business activities or any of the Company or the Subsidiaries buying shares in any entities other than the Subsidiaries, or subscribing to shares in such other entities.

(M) Any decision to cause the Company not to exercise the rights mentioned in article 12.5.2.

(N) The selection of investment banks pursuant to the Exit Procedure (as defined below).

(O) Any modification of the terms of, or conversion, of the convertible bonds issued by the relevant Subsidiaries.

(P) Any modification of any of the articles of association, shareholders' agreement or governance documents relating to the Subsidiaries in which the Company holds a direct shareholding or interest.

12.4.2 Any approval by the Company as shareholder of the Veto Matters as reflected mutatis mutandis in the articles of association of the direct Subsidiaries of the Company shall be deemed a Veto Matter for the purposes hereof.

12.4.3 Veto Matters under article 12.4.1(J)(2) and (3) shall cease to be Veto Matters in the context of the implementation of the Exit Procedure (as defined below).

12.4.4 The Manager will convene the Supervisory Board to decide on a Veto Matter with at least five (5) Business Days' notice, and will at the same time as convening the Supervisory Board to decide on a Veto Matter, provide all of the Supervisory Board members with all of the information and documentation necessary for them to take an informed position.

12.5 Other consultation rights of the Supervisory Board

12.5.1 The Manager will, prior to taking any material decision, or causing any of its Affiliates or representatives to take any material decision, in relation to the appeal, absence of appeal, commencement of litigation, or settlement of disputes involving or likely to involve a material amount for the Company and/or its Subsidiaries, consult the Supervisory Board for its opinion, but the Manager will not be bound by the opinion of the Supervisory Board.

12.5.2 The Manager will exercise, on behalf of the Company any of the rights which the Company has as a party to any shareholders' agreements in relation to its shareholdings in any of its Subsidiaries to (i) cause the other shareholder of the Subsidiary to sell its shares in the Subsidiaries at the same time and on the same conditions as the Company (drag along rights); or (ii) to cause the other shareholder of the Subsidiary to ensure that a transferee purchases the shares of the Company in the Subsidiary at the same time and on the same conditions as the transferee purchases the shares in the Subsidiary held by the other shareholder of the Subsidiary (tag along rights). The Manager will consult the Supervisory Board prior to the exercise of any of these rights, and will exercise them pursuant to the terms of the relevant Shareholders' agreement, unless the Supervisory Board instructs the Manager not to exercise these rights, in which case the Manager will refrain from exercising these rights.

12.5.3 Where the Company is a party to a shareholders' agreement in relation to its shareholding in any of its Subsidiaries, and the provisions of such shareholders' agreement entitles the Company to trigger and participate in a procedure the aim of which is to sell the shares or assets of any of the Subsidiaries or otherwise realize the value of the direct or indirect investment by the Company in any of its Subsidiaries according to the terms and conditions set out in such Shareholders' agreement (an "Exit Procedure"):

(A) As soon as the Company is entitled to trigger such Exit Procedure, the Manager will convene the Supervisory Board meeting and will consult the Supervisory Board prior to the exercise of this right, and will exercise this right pursuant to the terms of the relevant shareholders' agreement, unless the Supervisory Board instructs the Manager not to exercise this right, in which case the Manager will refrain from exercising this right.

(B) Where the relevant shareholders' agreement entitles the Company to propose a number of investment banks to assist in the Exit Procedure to the other Shareholder of the Subsidiary in question, the Manager will first obtain the approval from the Supervisory Board of the investment banks in question before submitting the proposal to the other shareholder of the Subsidiary.

(C) Where the Company has received from the other shareholder of the Subsidiary in question a proposal of candidate investment banks to assist in the Exit Procedure, and the Company is entitled to choose among these candidates, the Manager will submit the choice of the investment bank to the Supervisory Board and will cause the Company to choose the investment bank which has been approved by the Supervisory Board.

(D) Once in the context of the Exit Procedure all of the offers have been provided, the Manager will convene the Supervisory Board meeting and will consult the Supervisory Board prior to causing the Company to approve any of the offers. The Manager will cause the Company as Shareholder of the Subsidiary in question to approve the highest offer received in the context of the Exit Procedure, unless the Supervisory Board instructs the Manager not to approve this offer and/or to approve another offer, in which case the Manager will act accordingly.

12.6 Supervisory Board meetings

12.6.1 The Supervisory Board shall be convened by its chairman or by the Manager.

12.6.2 A notice in writing, by telegram, telex, facsimile, e-mail or any other similar means of communication of any meeting of the Supervisory Board shall be delivered to all members of the Supervisory Board at least five (5) Business Days prior to the date set for such meeting. This notice may be waived by consent in writing, by telegram, telex, facsimile, e-mail or any other similar means of communication. Separate notice shall not be required for meetings held at times and places fixed in a resolution adopted by the Supervisory Board.

12.6.3 The Supervisory Board can deliberate or act validly only if the members of the Supervisory Board are convened to the meeting in accordance with the above described procedure and if at least the majority of the members are present or represented.

12.6.4 No notice shall be required in case all the members of the Supervisory Board are present or represented at a meeting of such Supervisory Board or in case of resolutions in writing approved and signed by all the members of the Supervisory Board (or persons representing them).

12.6.5 Any member may act at any meeting of the Supervisory Board by appointing in writing, by telegram, telex or facsimile, e-mail or any other similar means of communication another member as his proxy. A member may represent several of his colleagues.

12.6.6 The chairman of the Supervisory Board will chair the meetings of the Supervisory Board, unless he is absent, in which case the meeting of the Supervisory Board will be chaired by one of the members elected by the other members attending or represented at the meeting.

12.6.7 Resolutions of the Supervisory Board will be recorded in minutes signed by the chairman of the meeting. Copies of extracts of such minutes will be validly signed by the chairman of the Supervisory Board.

12.6.8 Resolutions are taken by a majority vote of the members present or represented. In case of equality of votes in favor and against a resolution, the chairman of the Supervisory Board meeting will have a casting vote.

12.6.9 Resolutions in writing approved and signed by all the members of the Supervisory Board shall have the same effect as resolutions voted at the Supervisory Board meetings; each member shall approve such resolution in writing, by telegram, telex, facsimile, e-mail or any other similar means of communication. All such documents shall form the record that proves that such resolution has been taken.

12.6.10 Any member of the Supervisory Board may participate in any meeting of the Supervisory Board by conference-call or by other similar means of communication allowing all the persons taking part in the meeting to hear one another. The participation in a meeting by these means is equivalent to a participation in person at such meeting.

Section D. Decisions of the shareholders

13. Art. 13. Shareholders' decisions.

13.1 General Rules

13.1.1 The general meeting of Shareholders shall represent all the Shareholders of the Company. It shall have the powers to order, carry out or ratify acts relating to the operations of the Company.

13.1.2 The Manager shall not have a veto right in any matter submitted to the general meetings of Shareholders.

13.1.3 General meetings of Shareholders shall be convened by (i) the Manager; (ii) the Supervisory Board; (iii) a Shareholder or group of Shareholders acting together holding at least 80% of the share capital of the Company.

13.1.4 General meetings of Shareholders shall be convened pursuant to a notice given by the person convening the meeting setting forth the agenda and sent by registered letter at least eight (8) Business Days before the meeting to each Shareholder at the Shareholder's address recorded in the Share Register.

13.1.5 The annual general meeting shall be held on each first Tuesdays of the month of May at 8:30 a.m. at the registered office or at a place specified in the notice of meeting. If such day is not a Business Day, the annual general meeting shall be held on the following Business Day.

13.1.6 Other meetings of Shareholders may be held at such places and times as may be specified in the respective notices of meeting.

13.1.7 Any amendment of the Articles will require the approval by a general meeting of Shareholders under the quorum and majority requirements provided for by the Company Law and the positive vote of the Manager (except for any amendment of the Articles for the purpose of a share capital increase). Notwithstanding the foregoing, any amendment of the Articles which may in any way negatively impact the economic rights of the Class B1 Shares or the Class B2 Shares (including, inter alia, any change whatsoever to the definitions of "Available Amounts" and/or "Distribution") shall require the unanimous approval of the holders of Class B1 Shares and Class B2 Shares.

13.1.8 Each Shareholder may participate in any general meeting by telephone or video conference or by any other similar means of communication allowing all the persons taking part in the meeting to identify, hear and speak to each other. The participation in a meeting by these means is deemed equivalent to a participation in person at such meeting.

13.2 Specific decisions

In cases the Company is requested by any of its Subsidiaries to provide a loan, directly and indirectly, to the Subsidiaries in order to avoid any such Subsidiaries defaulting under any of their obligations under their financing arrangements, the Manager will convene a Shareholders' meeting and propose the Shareholders to approve the provision of funding by the Company to its Subsidiaries (and the means of funding, in particular through back to back loans granted to the Company by its Shareholders on the same terms and conditions as the loan provided to the Subsidiaries).

Section E. Financial year - Annual accounts - Distribution of profits

14. Art. 14. Financial year. The Company's year commences on January 1st and ends on December 31th of the same year.

15. Art. 15. Distribution of profits.

15.1 From the annual net profits of the Company, five per cent (5%) shall be allocated to the statutory reserve as required by law. This allocation shall cease to be required when the amount of the statutory reserve shall have reached ten percent (10%) of the subscribed share capital.

15.2 The general meeting of Shareholders, upon recommendation of the Manager, will determine how the remainder of the annual net profits will be disposed of.

15.3 When a Distribution takes the form of an annual dividend decided by the annual general meeting of the Shareholders, each Category of Shares then outstanding (i.e. which have not yet been cancelled or redeemed) will receive a priority dividend equal to a percentage of the nominal value of each of these Shares as set out in the table below (the "Priority Dividend"). The remaining distributable amount after the Priority Dividend has been distributed will be allocated

to the Shares in the highest Category of Shares then outstanding (Category 10, and if Category 10 no longer exists, Category 9 etc.) as per article 6.4.2 above.

Categories	Priority Dividend (expressed in percentage of the nominal value of the each Share)
Cat 1	0.11%
Cat 2	0.12%
Cat 3	0.13%
Cat 4	0.14%
Cat 5	0.15%
Cat 6	0.16%
Cat 7	0.17%
Cat 8	0.18%
Cat 9	0.19%
Cat 10	0.20%

15.4 The Manager will to the extent permissible and in accordance with the conditions provided by the law and provided there are available profits, cause the Company to distribute interim profits.

15.5 Interim dividends may be Distributed by observing the terms and conditions provided by law. Interim dividends will be determined based on a statement of accounts showing that sufficient funds are available for distribution, it being understood that the amount to be Distributed may not exceed realized profits since the end of the last financial year, increased by carried forward profits and distributable reserves, but decreased by carried forward losses and sums to be allocated to a reserve to be established according to the law or the Articles.

15.6 In the event of a Distribution by way of redemption/buy-back and cancellation of Categories of Shares, the Distributed amount shall be allocated in its entirety to the holders of the last Category of Shares in the reverse numerical order (i.e. first the Category 10 Shares, then if no Category 10 Shares are in existence, the Category 9 Shares and in such continuation until only Category 1 Shares are in existence), in accordance with these Articles and in particular article 6.4.2 of the present Articles.

Section F. Audit and Supervision

16. Art. 16. Auditor(s).

16.1 The operations of the Company shall be supervised by the Supervisory Board which shall act in compliance with article 109 of the Company Law.

16.2 The Supervisory Board has an unlimited right of permanent supervision and control of all operations of the Company.

16.3 If the general meeting of Shareholders of the Company appoints one or more independent auditor(s) (reviseur(s) d'entreprises agree(s)) in accordance with article 69 of the law of 19 December 2002 regarding the trade and companies' register and the accounting and annual accounts of undertakings, as amended, the Supervisory Board shall continue to exist and perform its duties as provided for in these Articles with the exception of its function of supervisory auditor of the Company (commissaire) in compliance with article 109 of the Company Law, such function being therefore performed by an independent auditor.

16.4 An independent auditor may only be removed by the general meeting of shareholders with cause or with his approval.

Section G. Dissolution - Liquidation

17. Art. 17. Dissolution - Liquidation.

17.1 In the event of dissolution of the Company, the liquidation shall be carried out by one or several liquidators (who may be physical persons or legal entities) appointed by the Shareholders' meeting effecting such dissolution and which shall determine their powers and their compensation.

17.2 After payment of all debts and any charges against the Company and of the expenses of the liquidation, the net liquidation proceeds shall be distributed to the Shareholders in conformity with and so as to achieve on an aggregate basis the same economic result as the Distribution rules set for Distributions under article 6.4.2 above.

Subscription and payment

The capital has been subscribed as follows:

Shareholder:	Shares:
Powerhouse Co-Invest Management, pre-named	one (1) management share (action de commandité); three thousand (3,000) class B1 limited shares (three hundred (300) per category); and one hundred (100) class B2 limited shares (ten (10) per category)
French Residential Investors I, L.L.C., pre-named	thirteen thousand three hundred and fifteen (13,315) class A limited shares (one thousand three hundred and thirty-two (1,332) per category 1, 3, 5, 7 and 9; one thousand three hundred and thirty-one (1,331) per category 2, 4, 6, 8 and 10)
French Residential Investors II, L.L.C., pre-named	fourteen thousand five hundred and eighty-five (14,585) class A limited shares (one thousand four hundred and fifty-eight (1,458) per category 1, 3, 5, 7 and 9; one thousand four hundred and fifty-nine (1,459) per category 2, 4, 6, 8 and 10)
Total:	thirty-one thousand one (31,001) shares

The value of the thirty-one thousand one (31,001) shares so subscribed are fully paid up in cash so that the amount of thirty-one thousand one euro (EUR 31,001) is as of now available to the Company, as it has been justified to the undersigned notary.

Transitional dispositions

The first financial year shall begin on the date of the formation of the Company and shall end on December 31st, 2013.

Expenses

The expenses, costs, fees or charges in any form whatsoever which shall be borne by the Company as a result of its incorporation are estimated at approximately one thousand five hundred euro (EUR 1,500).

Resolutions

Immediately after the incorporation of the Company, the Shareholders have resolved that:

I. The following persons are appointed as members of the Supervisory Board for a period ending at the annual general meeting approving the accounts as of December 31st, 2018:

1. Mrs Caroline CHANG, attorney, born on January 7th, 1976 in Taiwan, professionally residing at Burdett House, 15-16 Buckingham Street, London WC2N 6DU, United Kingdom;

2. Mr Ignacio LOPEZ-GARRASTAZU TORRENS, investment professional, born on May 17th, 1983 in Madrid (Spain), residing at professionally residing at Burdett House, 15-16 Buckingham Street, London WC2N 6DU, United Kingdom; and

3. Mr Nicolas GIAUQUE, investment professional, born on May 15th, 1971 in Metz (France), residing at Burdett House, 15-16 Buckingham Street, London WC2N 6DU, United Kingdom.

II. The registered office of the Company shall be at 412F, route d'Esch, L-2086 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

III. The following person is appointed as independent auditor of the Company as from the date hereof and until the general meeting of shareholders convened to approve the Company's annual accounts for the first financial year:

KPMG Luxembourg, independent auditor (réviseur d'entreprises agréé), with registered office at 9 allée Scheffer, L-2520 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 149.133.

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that upon request of the above-appearing parties, the present deed is worded in English followed by a French translation and in case of divergences between the English and the French text, the English version will prevail.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day stated at the beginning of this document.

The document having been read to proxyholders of the appearing parties, known to the notary by their name, first name, civil status and residence, the said proxyholder signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction en français du texte qui précède:

L'an deux mille treize, le dix mai.

Par-devant Nous, Maître Martine SCHAEFFER, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

Ont comparu:

1) Powerhouse Co-Invest Management, une société anonyme de droit luxembourgeois, dont l'enregistrement auprès du Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg est en cours, ayant son siège social au 412F, route d'Esch, L-2086 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg ("PCI Management"),

ici représentée par Victorien HÉMERY, avocat à la Cour, résidant à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé;

2) French Residential Investors I, L.L.C., une limited liability company régie selon les lois du Delaware, ayant son siège social à 2711 Centerville Road, Suite 400, Wilmington, DE 19808, Etats-Unis d'Amérique, et enregistrée sous le numéro 5305424,

ici représentée par Tom STORCK, avocat à la Cour, résidant à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé; et

3) French Residential Investors II, L.L.C., une limited liability company régie selon les lois du Delaware, ayant son siège social à 2711 Centerville Road, Suite 400, Wilmington, DE 19808, Etats-Unis d'Amérique, et enregistrée sous le numéro 5307204,

ici représentée par Tom STORCK, avocat à la Cour, résidant à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé.

French Residential Investors I, L.L.C. et French Residential Investors II, L.L.C. seront collectivement désignés comme les "Actionnaires Commanditaires Fondateurs".

Les procurations signées «ne varietur» par les mandataires des parties comparantes et par le notaire instrumentant resteront annexées au présent acte pour être soumises avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Lesquelles parties comparantes, représentées comme dit ci-avant, ont requis le notaire instrumentant de dresser acte de constitution d'une société en commandite par actions qu'elles déclarent constituer et dont elles ont arrêté les statuts (les Statuts) comme suit:

Section 0. Définitions

Outre les termes définis dans le corps des Statuts, les termes suivants lorsqu'utilisés dans les Statuts auront les significations suivantes:

(1) "Actionnaire A" signifie une Personne détenant des Actions de Classe A de temps à autre.

(2) "Affilié" signifie relativement à une Personne, des Personnes contrôlant directement ou indirectement cette Personne, les Personnes que cette Personne contrôle directement ou indirectement, où les Personnes qui sont directement ou indirectement sous le contrôle de la même Personne qui contrôle cette Personne. "contrôle" signifie relativement à une Personne (i) une détention directe ou indirecte de 50% ou plus des titres à droit de vote/voting securities de ladite Personne, (ii) le droit de nommer, ou de faire nommer, 50% ou plus des membres du conseil d'administration (ou autre organe de gestion similaire) de ladite Personne, (iii) le droit de gérer, ou de diriger la gestion, de façon discrétionnaire, des actifs de ladite Personne, et, afin d'éviter tout doute, un associé commandité (general partner) est supposé contrôler une limited partnership (mais pas à proprement parler l'actionnaire commanditaire (limited partner), et seulement pour les besoins des Statuts, un fonds conseillé ou géré directement ou indirectement par une Personne doit aussi être supposée être contrôlée par cette Personne.

(3) "Statuts" signifie les Statuts de la Société (telle que définie ci-après), tels que modifiés de temps à autre.

(4) "Convention de Gestion d'Actifs" signifie une convention conclue entre un gestionnaire d'actifs et Powerhouse France, Safran et Financière Selec à la date du Closing.

(5) "Gestionnaire d'Actifs" signifie le gestionnaire d'actifs sous la Convention de Gestion d'Actifs.

(6) "Montant Disponible" signifie le montant total des bénéfices nets de la Société (en ce compris les bénéfices reportés), dans la mesure où l'Actionnaire aura eu droit à des distributions de dividende conformément à l'article 15 des Statuts, augmenté par (i) toute prime d'émission librement distribuable et autres réserves librement distribuables et (ii) selon les cas, par le montant de la réduction du capital social et de la réserve légale en relation avec la Catégorie d'Actions devant être annulée, mais réduit par (i) toute perte (en ce compris les pertes reportées) et (ii) toutes sommes devant être mises en réserve(s) en vertu des exigences de la loi ou des Statuts, chaque fois comme indiqué dans les Comptes Intérimaires concernés (sans, pour éviter tout doute, un comptage double), de sorte que:

AA = (NP + P+ CR) - (L + LR) Où:

AA= Montant Disponible

NP = bénéfices nets (y compris les bénéfices reportés)

P = toute prime d'émission librement distribuable et autres réserves librement distribuables

CR = le montant de la réduction du capital social et de la réserve légale en relation avec la classe d'actions devant être annulée

L = pertes (y compris les pertes reportées)

LR = toutes sommes devant être mises en réserve(s) en vertu des exigences de la loi ou des Statuts.

(7) "Jour Ouvrable" signifie un jour durant lequel les banques commerciales sont généralement ouvertes à la fois à Paris, Londres, Luxembourg, San Francisco et New York.

(8) "Closing" signifie la finalisation d'un achat substantiel de valeurs mobilières effectué par une Filiale.

(9) "Distribution" signifie toute distribution faite par la Société à ses Actionnaires, incluant mais ne se limitant pas, à toute distribution de dividendes, dividendes intérimaires, distribution de réserves, prime d'émission ou autres distributions extraordinaires, distribution dans le cadre de tout plan de rachat d'Action ou remboursement d'Actions effectué par la Société, réductions de capital social ou opérations sociales similaires ainsi que remboursement ou rachat et annulation de toute Catégories d'Actions par la Société, quelle qu'en soit la fréquence. L'utilisation du verbe "Distribuer" aura la signification correspondante.

(10) "Actionnaires Commanditaires Fondateurs" signifie (i) French Residential Investors I, L.L.C., une limited liability company régie selon les lois du Delaware, Etats-Unis d'Amérique, et enregistrée sous le numéro 5305424 and (ii) French Residential Investors II, L.L.C., une limited liability company régie selon les lois du Delaware, Etats-Unis d'Amérique, et enregistrée sous le numéro 5307204.

(11) "Comptes intérimaires" signifie les comptes intérimaires de la Société au moment de la Date des Comptes Intérimaires concernée.

(12) "Date des Comptes Intérimaires" signifie la date ne précédant pas de plus de huit (8) jours la date de la décision de l'assemblée des Actionnaires de procéder au rachat et à l'annulation de la Catégorie d'Actions (telle que définie ci-après) concernée.

(13) "Plan d'Affaires Initial" signifie tout plan d'affaires décidé entre les Actionnaires Commanditaires Fondateurs et le Gérant.

(14) "Principaux Contrats de Bail" signifie tous les contrats de bail conclus de temps à autres entre les Filiales et les entités louant les unités d'habitation détenues par les Filiales.

(15) "PCI Management" signifie Powerhouse Co-Invest Management, une société anonyme de droit luxembourgeois, dont l'enregistrement auprès du Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg est en cours.

(16) "Personne" signifie toute personne physique ou organe social, autorité gouvernementale ou toute entité légale quelle qu'elle soit.

(17) "Parties Liées" signifie (x) relativement à une Personne, les Personnes en lesquelles cette Personne a directement ou indirectement un intérêt; "intérêt" signifie relativement à une Personne (i) une détention directe ou indirecte de 5% ou plus du capital social, des droits économiques ou des titres à droit de vote de ladite Personne, et/ou (ii) le droit de nommer, ou de faire nommer, tout membre du conseil d'administration (ou autre organe de gestion similaire) de ladite Personne; (y) relativement à M. Daniel Rigny, son épouse, ses enfants et ses parents; et (z) relativement à une Personne, tout administrateur, agent ou employé de ladite Personne.

(18) "Actionnaire" signifie tout Actionnaire de la Société.

(19) "Filiales" signifie les filiales de la Société dans lesquelles la Société détient, directement ou indirectement, au moins 50% du capital social et des droit de vote. Les "Filiales" incluent, pour éviter tout doute:

a. Powerhouse Finance B.V., une besloten vennootschap met beperkte aansprakelijkheid, constituée et existante selon les lois des Pays-Bas, immatriculée auprès du registre de commerce et des sociétés des Pays-Bas sous le numéro 57745145;

b. Powerhouse Holding (Luxembourg), une société à responsabilité limitée constituée et existante selon les lois du Luxembourg, en cours d'immatriculation auprès du registre de commerce et des sociétés de Luxembourg;

c. Powerhouse France, une société par actions simplifiée constituée et existante selon les lois françaises, immatriculée auprès du registre de commerce et des sociétés de Paris sous le numéro 790.017.149;

d. Financière Selec, une société par actions simplifiée constituée et existante selon les lois françaises, immatriculée auprès du registre de commerce et des sociétés de Paris sous le numéro 492.609.375; and

e. Safran, une société par actions simplifiée constituée et existante selon les lois françaises, immatriculée auprès du registre de commerce et des sociétés de Paris sous le numéro 433.842.952.

(20) "Montant d'Annulation Total" signifie un montant déterminé par le Gérant et approuvé par l'assemblée générale des Actionnaires de la Société sur base des Comptes intérimaires concernés. Le Montant d'Annulation Total pour chacune des Catégories d'Actions une (1) à dix (10) doit correspondre au Montant Disponible au moment de l'annulation de la Catégorie d'Actions concernée, sauf si décidé autrement par l'assemblée générale des Actionnaires, à condition toutefois que le Montant d'Annulation Total ne soit jamais supérieur au Montant Disponible.

(21) "Transférer" signifie vendre, contribuer ou transférer autrement, en tout ou partie, ou par transfert d'usufruit ou tout démembrement de propriété, directement ou indirectement, sans condition et de quelque manière que ce soit (y compris par vente, émission, fusion, regroupement, spin-off, scission, contribution ou autrement), moyennant ou non

contrepartie, sous forme monétaire ou non; de donner en gage, créer des privilèges, ou de créer une charge de quelque manière que ce soit, ou de faire une donation.

(22) "Unités" signifie les unités d'habitation détenues par les Filiales.

Section A. Objet - Durée - Dénomination - Siège social

1. Art. 1^{er}. Formation de la Société. Il est formé entre les souscripteurs et tous ceux qui deviendront propriétaires par la suite des Actions (telles que définies ci-après) ci-après créées, une société en commandite par actions sous la dénomination de Powerhouse Co-Invest (la Société), qui sera soumise à la loi du 10 août 1915 relative aux sociétés commerciales, telle que modifiée (la Loi sur les Sociétés), ainsi qu'aux présents Statuts.

2. Art. 2. Siège social.

2.1 Le siège social de la Société est établi à Luxembourg-Ville, Grand-Duché de Luxembourg. La Société peut établir, par décision du Gérant (tel que défini ci-dessous), des succursales, des filiales ou d'autres bureaux, tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger. A l'intérieur de la même commune, le siège social pourra être transféré par simple décision du Gérant.

2.2 Au cas où le Gérant estime que des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social de nature à compromettre l'activité normale de la Société à son siège social ou la communication de ce siège avec l'étranger, se présentent ou paraissent imminents, le siège social pourra être transféré provisoirement à l'étranger jusqu'à la cessation complète de ces circonstances anormales; cette mesure provisoire n'aura toutefois aucun effet sur la nationalité de la Société, laquelle, nonobstant ce transfert provisoire, restera luxembourgeoise.

3. Art. 3. Terme. La Société est constituée pour une durée illimitée.

4. Art. 4. Objet social.

4.1 La Société a pour objet la prise de participations, sous quelque forme que ce soit, dans des sociétés luxembourgeoises ou étrangères et toutes autres formes de placements, l'acquisition par achat, souscription ou toute autre manière ainsi que l'aliénation par la vente, échange ou toute autre manière de valeurs mobilières de toutes espèces et la gestion, le contrôle et la mise en valeur de ces participations.

4.2 La Société peut effectuer toutes opérations de nature commerciale, financière ou industrielle et toutes transactions concernant des biens immobiliers ou mobiliers qui, directement ou indirectement, favorisent ou se rapportent à son objet.

4.3 La Société peut également garantir, accorder des sûretés à des tiers afin de garantir ses obligations ou les obligations de sociétés dans lesquelles elle détient une participation directe ou indirecte ou des sociétés qui font partie du même groupe de sociétés que la Société, accorder des prêts à ou assister autrement des sociétés dans lesquelles elle détient une participation directe ou indirecte ou des sociétés qui font partie du même groupe de sociétés que la Société.

4.4 La Société pourra exercer toutes activités de nature commerciale, industrielle, financière ou de propriété intellectuelle estimées utiles pour l'accomplissement de ces objets.

Section B. Actionnaires - Capital social - Actions

5. Art. 5. Responsabilité des actionnaires.

5.1 Le Gérant (tel que défini ci-après), en tant que porteur de l'Action de Commandité (telle que définie ci-après) est conjointement et solidairement responsable de toutes les dettes qui ne peuvent être payées par les actifs de la Société.

5.2 Les porteurs d'Actions de Classe A, de Classe B1 et de Classe B2, à l'exception du Gérant, s'abstiendront d'agir pour le compte de la Société de quelque manière ou en quelque qualité que ce soit autrement qu'en exerçant leurs droits d'Actionnaire lors des assemblées générales et leurs droits tels que prévus dans ces Statuts, et ne sont tenus que dans la limite de leurs apports à la Société.

6. Art. 6. Capital social et Actions.

6.1 Catégories et Classes d'Actions.

6.1.1 La Société a un capital social de trente et un mille un euros (EUR 31.001.-) représenté par (i) trente et une mille (31.000) actions (les Actions de Commanditaire), divisées en dix (10) catégories (chacune une Catégorie d'Actions), nommément, les Actions de Catégorie 1, les Actions de Catégorie 2, les Actions de Catégorie 3, les Actions de Catégorie 4, les Actions de Catégorie 5, les Actions de Catégorie 6, les Actions de Catégorie 7, les Actions de Catégorie 8, les Actions de Catégorie 9 et les Actions de Catégorie 10, et (ii) une (1) action de commandité (l'Action de Commandité et, ensemble avec les Actions de Commanditaire, the Actions), chacune des Actions ayant une valeur nominale d'un euro (EUR 1.-).

6.1.2 Chaque Catégorie d'Actions est divisée en trois (3) classes d'Actions (chacune une Classe d'Actions), nommément:

- les Actions de Commanditaire de classe A (les Actions de Classe A);
- les Actions de Commanditaire de classe B1 (les Actions de Classe B1); et
- les Actions de Commanditaire de classe B2 (les Actions de Classe B2), comme suit:

Catégorie	Actions de Classe A	Actions de Classe B1	Actions de Classe B2
Catégorie 1	2.790	300	10
Catégorie 2	2.790	300	10
Catégorie 3	2.790	300	10
Catégorie 4	2.790	300	10
Catégorie 5	2.790	300	10
Catégorie 6	2.790	300	10
Catégorie 7	2.790	300	10
Catégorie 8	2.790	300	10
Catégorie 9	2.790	300	10
Catégorie 10	2.790	300	10
Total	27.900	3.000	100

Pour éviter tout doute, chacune des Catégories d'Actions ci-dessus numérotées de 1 à 10 constitue une seule et même Catégorie d'Actions composée d'Actions de Classe A, d'Actions de Classe B1 et d'Actions de Classe B2 tel que décrit ci-dessus.

6.1.3 Chaque Action a une valeur nominale d'un euro (EUR 1).

6.1.4 L'Action de Commandité sera détenue par PCI Management, en tant que Gérant et Actionnaire commandité.

6.2 Modification du capital social et rachat d'Actions

6.2.1 Le capital souscrit de la Société pourra être augmenté ou réduit par une résolution des Actionnaires statuant comme en matière de modification des Statuts.

6.2.2 En cas d'augmentation de capital par l'émission d'Actions supplémentaires (autres que les Actions de Commandité qui ne pourront être émises en aucune circonstance autre que celle envisagée à l'article 10.2.3), chaque Actionnaire aura un droit de souscription préférentiel pour souscrire à la même Classe d'Actions (indépendamment de la Catégorie d'Actions dans laquelle ladite Classe d'Actions est émise) que cet Actionnaire détient avant l'augmentation de capital, de sorte que, dans la mesure où chaque Actionnaire exerce pleinement son droit de souscription préférentiel, chaque Actionnaire détiendra le même pourcentage du capital social de la Société qu'avant l'augmentation de capital, et chaque Classe d'Actions (indépendamment de la Catégorie d'Actions dans laquelle ladite Classe d'Actions est émise) représentera le même pourcentage du capital social de la Société qu'avant l'augmentation de capital. Les droits de souscription préférentiels ne seront pas transmissibles, de sorte qu'à défaut d'être exercé par l'Actionnaire qui les possède, ils seront perdus. Lorsqu'un Actionnaire n'exerce pas tout ou partie de ses droits de souscription préférentiels pour souscrire à l'augmentation de capital, un autre Actionnaire pourra prendre sa place et souscrire à tout ou partie de la part de cet Actionnaire dans l'augmentation de capital uniquement si ces deux Actionnaires sont porteurs d'Actions de la même Classe d'Actions.

6.2.3 La Société pourra, aux conditions et aux termes prévus par la loi, racheter ses propres Actions.

6.2.4 Le capital social de la Société pourra être réduit par le rachat et l'annulation d'Actions, conformément aux dispositions de la loi, y compris par l'annulation d'une ou plusieurs Catégories d'Actions par le rachat et l'annulation de toutes les Actions émises dans telle(s) Catégorie(s) d'Actions. En cas de rachats et annulations de Catégories d'Actions, ces annulations et rachats se feront dans l'ordre numérique inverse (en commençant par les Actions de Catégorie 10).

6.2.5 Dès le rachat et l'annulation d'Actions de la Catégorie d'Actions concernée, le Montant d'Annulation Total sera dû et exigible par la Société conformément à l'article 6.4.2 des présents Statuts.

6.3 Droits de vote

Chaque Action confère un droit de vote.

6.4 Droits économiques attachés aux Actions

6.4.1 A l'exception de ce qui concerne leurs droits à Distributions, les Actions ont les mêmes droits, sauf dispositions contraires des présents Statuts.

6.4.2 Tous les Actionnaires pourront entrer de temps à autre dans un pacte d'Actionnaires séparé, qui prévoira l'affectation des Distributions aux différentes Classes d'Actions. Le Gérant fera en sorte que la Société effectue les Distributions conformément au pacte d'Actionnaires selon le cas.

7. Art. 7. Forme et propriété des actions et registre des actions.

7.1 Toutes les Actions seront émises sous forme nominative.

7.2 Un registre des Actions nominatives (Registre des Actions) sera tenu par la Société ou par une ou plusieurs personnes désignées à cet effet par la Société, et ce Registre des Actions contiendra le nom de chaque propriétaire des Actions, sa résidence ou son domicile élu, tels qu'ils ont été communiqués à la Société, ainsi que le nombre d'Actions qu'il détient.

7.3 Le droit de propriété de l'Actionnaire sur l'Action nominative s'établit par l'inscription de son nom dans le Registre des Actions.

7.4 Tous les certificats d'actions seront signés par le Gérant.

7.5 Le Gérant peut accepter et inscrire dans le Registre des Actions un transfert sur base de tout document approprié constatant le transfert entre le cédant et le cessionnaire.

7.6 Tout Actionnaire devra fournir à la Société une adresse à laquelle toutes les communications et informations pourront être envoyées. Cette adresse sera également portée au Registre des Actions. Les actionnaires peuvent à tout moment changer leur adresse enregistrée dans le Registre des Actions par le biais d'une communication écrite à la Société.

7.7 La Société ne reconnaît qu'un seul propriétaire par Action. Si la propriété de l'Action est indivise ou litigieuse, les personnes invoquant un droit sur l'Action devront désigner un mandataire unique pour représenter l'Action à l'égard de la Société. L'omission d'une telle désignation impliquera la suspension de l'exercice de tous les droits attachés à l'Action.

8. Art. 8. Restrictions aux transferts d'actions.

8.1 Les Actions de Classe A

8.1.1 Les Actionnaires A ne pourront Transférer aucune de leurs Actions à un tiers, avant d'avoir reçu l'accord préalable du Gérant, jusqu'au cinquième anniversaire de la date de Closing (la Période de Sécurité).

8.1.2 A l'expiration de la Période de Sécurité, Les Actionnaires A pourront librement Transférer leurs Actions.

8.1.3 Malgré les restrictions au transfert d'Actions mentionnées ci-dessus, durant la Période de Sécurité, (i) un Actionnaire A pourra Transférer des Actions à un autre Actionnaire A, et (ii) à un Affilié des Actionnaires A sans l'accord préalable du Gérant.

8.2 L'Action de Commandité

8.2.1 Le Gérant ne pourra pas Transférer l'Action de Commandité aussi longtemps qu'il restera Gérant de la Société. L'Action de Commandité pourra être transférée par le Gérant à sa valeur nominale à son remplaçant en cas de révocation et remplacement conformément à ces Statuts.

8.2.2 Lorsque les Actionnaires décident de l'émission d'une Action de Commandité supplémentaire, conformément à l'article 10.2 ci-dessous, le Gérant n'aura aucun droit de souscription préférentiel y relatif.

8.3 Les Actions de Classe B1

PCI Management détient toutes les Actions de Classe B1. PCI Management ne pourra Transférer aucune de ses Actions de Classe B1 à un tiers aussi longtemps que les Actionnaires Commanditaires Fondateurs ou l'un de leurs Affiliés seront Actionnaires commanditaires de la Société.

8.4 Les Actions de Classe B2

PCI Management détient toutes les Actions de Classe B2. PCI Management ne pourra Transférer aucune de ses Actions de Classe B2 à un tiers aussi longtemps que les Actionnaires Commanditaires Fondateurs ou l'un de leurs Affiliés seront Actionnaires commanditaires de la Société.

8.5 Sanctions

Tout transfert d'Actions effectué en violation des dispositions de ces Statuts sera nul et non avenu. La Société n'enregistrera aucun transfert effectué en violation des dispositions de ces Statuts dans le Registre des Actions.

Section C. Gérance

9. Art. 9. Le Gérant. La Société sera administrée par PCI Management ou, en cas de révocation en tant que Gérant conformément à l'article 10, toute personne nommée Gérant à sa place (le Gérant).

10. Art. 10. Remplacement du gérant.

10.1 Incapacité

10.1.1 En cas d'incapacité légale, de liquidation ou d'une autre situation permanente empêchant le Gérant d'exercer ses fonctions au sein de la Société, celle-ci ne sera pas automatiquement dissoute et liquidée, sous condition que le Conseil de Surveillance (tel que défini ci-dessous) nomme un administrateur, qui n'a pas besoin d'être Actionnaire, afin d'exécuter les actes de gestion urgents ou de pure administration, jusqu'à ce que se tienne une assemblée générale d'Actionnaires, convoquée par cet administrateur dans les quinze (15) jours de sa nomination. Lors de cette assemblée générale, les Actionnaires pourront nommer un Gérant remplaçant, en respectant les règles de quorum et de majorité requises pour la modification des Statuts. L'absence d'une telle nomination entraînera la dissolution et la liquidation de la Société.

10.1.2 Une telle nomination d'un Gérant remplaçant n'est pas soumise à l'approbation du Gérant.

10.2 Révocation du Gérant

10.2.1 Le Gérant ne pourra être révoqué que dans les cas suivants (chacun une Cause de Révocation):

(A) En cas de violation de l'article 12.4.1 par le Gérant en ce qui concerne toute actions ou décisions effectuées/prises par la Société ou approuvées par la Société en tant qu'Actionnaire des Filiales.

(B) Le Gérant a manqué à ses obligations sous l'article 12.5.3, et alors qu'il était possible de remédier à ce manquement, il n'y a pas remédié dans les trente (30) Jours Ouvrables de la notification écrite de ce manquement donnée au Gérant par le Conseil de Surveillance et réclamant qu'il y soit remédié.

(C) La détermination par une juridiction compétente ou un tribunal arbitral que toute action ou omission du Gérant a constitué un manquement délibéré à ses obligations et a causé un dommage matériel à la Société ou à ses Actionnaires.

(D) La détermination par une juridiction compétente ou un tribunal arbitral que le Gérant a accompli, ou a manqué d'accomplir, ses obligations d'une manière manifestement négligente lorsque cette négligence grave a entraîné un dommage matériel à la Société ou à ses Actionnaires.

(E) La détermination par une juridiction compétente ou un tribunal arbitral que le Gérant est coupable de fraude vis-à-vis de la Société.

(F) M. Daniel Rigny cesse d'être le représentant légal du Gérant pour un motif autre que ceux exposés au paragraphe (K) ci-dessous.

(G) Tout changement de contrôle du Gérant tel que M. Daniel Rigny n'est plus l'actionnaire décideur ultime du Gérant (autrement que suite à son décès).

(H) Le Gérant s'est abstenu de suspendre ou de licencier sans délai (dans la mesure conforme aux lois applicable et aux règlements), à la demande du Conseil de Surveillance (ayant été averti d'un tel événement par le Gérant) tout représentant ou salarié du Gérant (autre que M. Daniel Rigny) qui fait l'objet de condamnations réglementaires ou pénales ou qui est déclaré coupable de faute intentionnelle, négligence manifeste ou fraude, par une juridiction compétente.

(I) La Convention de Gestion d'Actifs est résiliée suite à l'une des violations détaillées à l'article 12.2(d) de la Convention de Gestion d'Actifs, M. Daniel Rigny étant impliqué dans cette violation en tant que représentant du gestionnaire d'actifs.

(J) Le Gérant et/ou M. Daniel Rigny font l'objet de condamnations réglementaires ou pénales ou d'enquêtes pour faute intentionnelle, négligence manifeste, fraude ou corruption pour des activités sans relation avec les activités ou les affaires du Gérant.

(K) M. Daniel Rigny cesse d'être le représentant légal du Gérant suite à son incapacité, son invalidité ou sa mort.

10.2.2 Lorsqu'une Cause de Révocation est survenue, le Conseil de Surveillance doit convoquer une assemblée des Actionnaires et proposer la révocation et le remplacement du Gérant.

10.2.3 En cas de Cause de Révocation, lorsque les Actionnaires commanditaires adoptent une résolution relative à la révocation du Gérant, les voix du Gérant, ou de ses Affiliés ne seront pas prises en considération pour le calcul du quorum et de la majorité. L'assemblée des Actionnaires ayant décidé de la révocation du Gérant devra (i) nommer un nouveau Gérant en remplacement du Gérant révoqué et (ii) décider de l'émission d'une nouvelle Action de Commandité au nouveau Gérant (lorsque le Gérant sortant n'aura pas transféré son Action de Commandité au nouveau Gérant).

11. Art. 11. Pouvoirs du gérant.

11.1 Le Gérant est investi des pouvoirs les plus larges pour faire tous les actes d'administration et de disposition relevant de l'objet de la Société, sous réserve des Décisions Soumises à Veto.

11.2 Tous les pouvoirs qui ne sont pas expressément réservés par la loi ou les présents Statuts à l'assemblée générale des Actionnaires ou au Conseil de Surveillance (tel que défini ci-dessous) de la Société appartiennent au Gérant.

11.3 Vis-à-vis des tiers, la Société sera valablement engagée par la signature du Gérant ou par la (les) signature(s) de toute(s) autre(s) personne(s) à laquelle (auxquelles) pareil pouvoir de signature aura été délégué par le Gérant.

12. Art. 12. Conseil de Surveillance.

12.1 Composition du Conseil de Surveillance

12.1.1 Les opérations de la Société et sa situation financière, y compris notamment la tenue de sa comptabilité, seront surveillées par un conseil de surveillance (le Conseil de Surveillance) composé d'au moins trois (3) membres.

12.1.2 Le Conseil de Surveillance sera élu par l'assemblée générale annuelle des Actionnaires pour une période ne pouvant excéder six (6) ans. Les membres du Conseil de Surveillance peuvent être réélus. Si un ou plusieurs des membres du Conseil de Surveillance cesse(nt) d'être membre(s) du Conseil de Surveillance en cours d'année, une assemblée des Actionnaires sera convoquée par le Gérant ou les membres restants du Conseil de Surveillance pour nommer de nouveaux membres du Conseil de Surveillance. Ces membres du Conseil de Surveillance seront ensuite ratifiés lors l'assemblée annuelle des Actionnaires.

12.1.3 Le Conseil de Surveillance élira un de ses membres comme président.

12.2 Consultation du Conseil de Surveillance

Le Conseil de Surveillance peut être consulté par le Gérant sur toutes les matières que le Gérant déterminera et pourra autoriser les actes du Gérant qui, selon la loi, les règlements ou les présents Statuts, excèdent les pouvoirs du Gérant

12.3 Mise à disposition d'informations au Conseil de Surveillance

12.3.1 Le Gérant fera en sorte que les rapports de gestion d'actifs et les rapports de gestion des propriétés préparés par les gérants d'actifs et les gérants de propriétés, ou tout rapport des courtiers en charge des services de courtage pour la vente des unités d'habitation appartenant aux Filiales, préparés pour la Société ou l'une de ses Filiales (au moment où ceux-ci sont communiqués par les Filiales à la Société), soient communiqués sans délai à tous les membres du Conseil de Surveillance. Toute notification envoyée par un gestionnaire d'actifs ou un gestionnaire de propriétés, ou tout rapport des courtiers en charge des services de courtage relativement à la violation par les Filiales des contrats conclus avec eux

sera communiqué sans délai par le Gérant au Conseil de Surveillance de la Société (au moment où ceux-ci sont communiqués par les Filiales à la Société)

12.3.2 Le Gérant fera en sorte que les membres du Conseil de Surveillance soient:

(A) régulièrement pleinement informés de la situation financière et des opérations commerciales de la Société et de ses Filiales, et en particulier:

- (1) les états financiers annuels audités des Filiales;
- (2) les rapports de gestion mensuels et tout autre rapport financier préparé par les Filiales;
- (3) tous les documents et rapports fournis sur une base trimestrielle par les Filiales à leurs prêteurs en vertu de conventions de financement;
- (4) toute information qu'une Filiale fournit à ses Actionnaires conformément à un pacte d'Actionnaires conclus entre eux relativement à leur actionariat dans la Filiale en question; et

(5) toutes autres informations ou documents qui seraient raisonnablement demandés de temps à autre,

(B) pleinement et sans délai informés de tout événement ou situation qui auraient des incidences sur leurs situation financière et opérations commerciales;

le tout dès que raisonnablement possible après que les documents appropriés, états ou rapports sont disponibles.

12.3.3 Le Gérant fera en sorte que les membres du Conseil de Surveillance reçoivent toutes les informations et droits d'accès aux locaux des Filiales et leurs livres et archives, qui sont donnés par les Filiales, ou gérants d'actifs ou gérants de propriétés des Filiales à la Société.

12.4 Décisions soumises à Veto

12.4.1 Le Gérant n'effectuera aucune des actions ou ne prendra aucune des décisions suivantes ou ne fera effectuer ou prendre les mêmes (chacune une Décision soumise à Veto), en particulier en faisant voter la Société comme un Actionnaire des Filiales concernées, sans le consentement préalable du Conseil de Surveillance:

(A) Tout financement de dépenses (capex) substantielles pour les besoins de la modernisation, à l'exclusion des dépenses découlant des obligations de la Société ou de l'une de ses Filiales au titre des Principaux Contrats de Bail conclus par la Société ou ses Filiales.

(B) La souscription de tout nouveau financement (à savoir, tout nouvel accord de financement ou toute conclusion d'une nouvelle documentation de financement ou mécanisme de financement, que ce financement soit ou non assuré par les institutions financières finançant actuellement la Société ou ses Filiales) ayant pour effet d'accroître la dette financière globale de la Société et de ses Filiales, prises dans leur ensemble, de plus de 10% (à l'exclusion toutefois du financement des dépenses (capex) pour les besoins de la modernisation).

(C) Toute modification des termes des accords de financement actuellement en vigueur conclu entre les institutions financières et les Filiales de la Société relative: (i) au terme, (ii) au calendrier d'amortissement, ou (iii) à la marge.

(D) Tout accord volontairement conclu par la Société ou l'une de ses Filiales avec leurs créanciers ou le dépôt d'une demande d'ouverture d'une procédure de protection contre les créanciers de la Société (toute procédure d'insolvabilité ou procédure préventive préalable à la cessation des paiements, y compris, pour lever toute ambiguïté, mandataire ad hoc, conciliation, sauvegarde, sauvegarde financière accélérée, redressement judiciaire, liquidation judiciaire, concordat, faillite, gestion contrôlée, procédure sursis de paiement et autres procédures similaires) ou de toute procédure similaire, par la Société ou l'une de ses Filiales (sauf dans les cas requis par la loi).

(E) Toute émission de nouveaux titres (y compris, afin de lever toute ambiguïté, les actions, actions de préférence, options, warrants, obligations et autres titres financiers convertibles ou non) de la Société ou de ses Filiales, ou toute modification de titres existants de la Société.

(F) Toute fusion, scission, dissolution, apport ou autre réorganisation affectant la propriété, la nue-propriété ou l'usufruit de la Société ou de l'une de ses Filiales, sauf dans le cas de fusions ou de réorganisations intra- groupes, à condition que ces fusions ou réorganisations n'aient pas d'incidence négative sur le traitement fiscal des Actionnaires Commanditaires Fondateurs ou qu'elles ne leur soient pas préjudiciables d'une autre manière.

(G) Toute modification des Principaux Contrats de Bail, à l'exclusion de ceux prévus dans le Plan d'Affaires Initial.

(H) Tout règlement de litiges ou conflits donnant lieu au paiement d'un montant substantiel par la Société et/ou les Filiales.

(I) La conclusion de tout nouvel accord, ou toute modification substantielle d'accords en vigueur, entre la Société ou ses Filiales et le Gérant, le Gestionnaire d'Actifs, l'un de leurs Affiliés ou une Partie Liée d'une de ces Personnes (et toute rémunération du Gérant, du Gestionnaire d'Actifs ou d'un de leurs Affiliés ou leurs Parties Liées respectives en tant que corporate officer de la Société ou des Filiales).

(J) Tout:

(1) Transfert d'actions, de titres et autres participations dans l'une quelconque des Filiales, autre que le Transfert de l'intégralité des actions, titres et autres participations détenus dans l'ensemble des Filiales (directement ou indirectement).

(2) (i) Transfert par la Société et l'une quelconque de ses Filiales de leurs principaux éléments d'actif, ou (ii) Transfert de l'intégralité des actions, titres et autres participations détenus dans l'ensemble des Filiales (directement ou indirectement), dans l'hypothèse où le Gérant, le Gestionnaire d'Actifs, ou l'un de leurs Affiliés ou toutes Parties Liées (le point

(z) de cette définition n'étant pas applicable pour les besoins de la présente Clause) d'une des Personnes susvisées, ont un intérêt de nature économique (y compris, pour lever toute ambiguïté, toute participation au capital ou tout intérêt résultant d'un accord de partage de bénéfices) résultant du Transfert en question, à l'exception toutefois du cas où cet intérêt résulterait du fait que l'une de ces personnes bénéficie de contrats de gestion d'actif ou de contrats de "property services", en qualité de prestataire de services, à la suite de la réalisation de l'une des opérations mentionnées ci-dessus, selon des termes leur donnant droit, directement ou indirectement, à des bénéfices économiques équivalents ou moins favorables, en comparaison à des termes applicables au moment précédant immédiatement la réalisation de l'opération concernée (à l'exception de la modification de la durée des contrats en question).

(3) dans des hypothèses autres que celles exposées aux paragraphes (1) et (2) ci-dessus, tout Transfert de l'intégralité ou de la quasi-intégralité des éléments d'actif de la Société ou des Filiales qui ne garantirait pas un rendement minimum aux Actionnaires, tel que déterminé par de temps à autre entre les Actionnaires et le Gérant.

(K) Tout Transfert significatif d'Unités.

(L) Sous réserve de la Décision soumise à Veto (F) ci-dessus, toute modification dans les affaires de l'une des Filiales, toute Filiale entamant de nouvelles activités d'affaires ou chacune de la Société ou des Filiales achetant des actions dans toutes entités autres que les Filiales, ou souscrivant à des actions dans ces autres entités.

(M) Toute décision de ne pas faire exercer par la Société les droits repris dans l'article 12.5.2.

(N) Le choix de banques d'investissement dans le cadre de la Procédure de Sortie (telle que définie ci-après).

(O) Toute modification aux termes de, ou conversion des obligations convertibles émises par les Filiales concernées.

(P) Toute modification aux statuts, pactes d'actionnaires ou documents de gouvernance concernant les Filiales dans lesquelles la Société détient une participation ou un intérêt direct(e).

12.4.2 Toute approbation par la Société en tant qu'Actionnaire des Décisions soumises à Veto telles que reflétées mutatis mutandis dans les statuts des Filiales directes de la Société sera considérée comme une Décision soumise à Veto pour les présents besoins.

12.4.3 Les Décisions soumises à Veto par l'article 12.4.1 (J) (2) et (3) cesseront d'être des Décisions soumises à Veto dans le cadre de la réalisation de la Procédure de Sortie (telle que définie ci-après).

12.4.4 Le Gérant convoquera le Conseil de Surveillance pour adopter une Décision soumise à Veto au moins cinq (5) Jours Ouvrables à l'avance, et, au même moment que la convocation du Conseil de Surveillance pour adopter une Décision soumise à Veto, fournira à tous les membres du Conseil de Surveillance toute information et documentation nécessaires pour leur permettre d'adopter une position en connaissance de cause.

12.5 Autres droits de consultation du Conseil de Surveillance

12.5.1 Le Gérant, avant de prendre toute décision substantielle, ou de faire prendre par ses Affiliés ou représentants toute décision substantielle, relativement à l'appel, l'absence d'appel, le commencement de litige, ou le règlement de conflits impliquant ou pouvant impliquer un montant substantiel pour la Société et/ou ses Filiales, consultera le Conseil de Surveillance pour avis, mais le Gérant ne sera pas lié par l'avis du Conseil de Surveillance.

12.5.2 Le Gérant exercera, pour le compte de la Société tous droits que la Société a en tant que partie à tout pacte d'Actionnaires relativement à son actionnariat dans l'une de ses Filiales de (i) faire vendre à l'autre actionnaire de la Filiale ses actions dans les Filiales en même temps et aux mêmes conditions que la Société (drag along rights); ou (ii) de faire que l'autre actionnaire de la Filiale fasse en sorte qu'un cessionnaire achète les actions de la Société dans la Filiale en même temps et aux mêmes conditions que le cessionnaire achète les actions dans la Filiale détenues par l'autre actionnaire de la Filiale (tag along rights). Le Gérant consultera le Conseil de Surveillance avant l'exercice de ces droits et les exercera conformément aux termes du pacte d'Actionnaires concerné, à moins que le Conseil de Surveillance ne donne l'instruction au Gérant de ne pas exercer ces droits, auquel cas le Gérant s'abstiendra d'exercer ces droits.

12.5.3 Lorsque la Société est partie à un pacte d'Actionnaires relativement à son actionnariat dans l'une de ses Filiales, et que les dispositions de ce pacte d'Actionnaires autorisent la Société à déclencher et participer à une procédure dont le but est de vendre les actions ou les actifs de l'une de ses Filiales ou de réaliser autrement la valeur de l'investissement direct ou indirect par la Société dans l'une de ses Filiales selon les conditions générales exposées dans ce pacte d'Actionnaires (une Procédure de Sortie):

(A) Dès que la Société a le droit de déclencher une telle Procédure de Sortie, le Gérant convoquera la réunion de Conseil de Surveillance et consultera le Conseil de Surveillance avant l'exercice de ce droit, et exercera ce droit conformément aux termes du pacte d'Actionnaires concerné, à moins que le Conseil de Surveillance ne donne l'instruction au Gérant de ne pas exercer ce droit, auquel cas le Gérant s'abstiendra d'exercer ce droit.

(B) Lorsque le pacte d'Actionnaires concerné autorise la Société à proposer à l'autre Actionnaire de la Filiale en question un certain nombre de banques d'investissement pour aider dans la Procédure de Sortie, le Gérant obtiendra d'abord l'approbation par le Conseil de Surveillance des banques d'investissement en question avant de soumettre la proposition à l'autre actionnaire de la Filiale.

(C) Lorsque la Société a reçu de l'autre actionnaire de la Filiale en question une proposition de banques d'investissement candidates pour aider dans la Procédure de Sortie, et que la Société est autorisée à choisir parmi ces candidats, le Gérant soumettra le choix de la banque d'investissement au Conseil de Surveillance et fera en sorte que la Société choisisse la banque d'investissement qui a été approuvée par le Conseil de Surveillance.

(D) Une fois que toutes les offres ont été fournies dans le contexte de la Procédure de Sortie, le Gérant convoquera la réunion de Conseil de Surveillance et consultera le Conseil de Surveillance avant de faire en sorte que la Société approuve l'une des offres. Le Gérant fera en sorte que la Société, en tant qu'Actionnaire de la Filiale en question, approuve l'offre la plus élevée reçue dans le contexte de la Procédure de Sortie, à moins que le Conseil de Surveillance ne donne l'instruction au Gérant de ne pas approuver cette offre et/ou d'approuver une autre offre, auquel cas le Gérant agira en conséquence.

12.6 Les réunions du Conseil de Surveillance

12.6.1 Le Conseil de Surveillance est convoqué par son président ou par le Gérant.

12.6.2 Une notification par écrit, télégramme, télex, télécopie, courriel ou tout autre moyen de communication similaire de toute réunion du Conseil de Surveillance sera donnée à tous ses membres au moins cinq (5) Jours Ouvrables avant la date fixée pour la réunion. Cette convocation peut faire l'objet d'une renonciation par écrit, télégramme, télex, télécopie, courriel ou tout autre moyen de communication similaire. Il ne sera pas nécessaire d'établir des convocations spéciales pour des réunions qui seront tenues à des dates et lieux prévus par un calendrier préalablement adopté par le Conseil de Surveillance.

12.6.3 Le Conseil de Surveillance ne pourra délibérer ou agir valablement que si ses membres ont été convoqués à la réunion du Conseil de Surveillance selon la procédure décrite ci-dessus et si au moins la majorité des membres du Conseil de Surveillance sont présents ou représentés.

12.6.4 Aucune notification ne sera requise si tous les membres du Conseil de Surveillance sont présents ou représentés lors d'une réunion du Conseil de Surveillance ou dans le cas de décisions écrites, approuvées et signées par tous les membres du Conseil de Surveillance (ou les personnes les représentant).

12.6.5 Chaque membre peut agir lors de toute réunion du Conseil de Surveillance en nommant par écrit, par télégramme, télex, télécopie, courriel ou tout autre moyen de communication similaire, un autre membre pour le représenter. Chaque membre peut représenter plusieurs de ses collègues.

12.6.6 Le président du Conseil de Surveillance préside les réunions du Conseil de Surveillance, sauf s'il est absent, auquel cas la réunion du Conseil de Surveillance est présidée par l'un des membres élu par les autres membres présents ou représentés à la réunion.

12.6.7 Les résolutions du Conseil de Surveillance sont consignées dans des procès-verbaux signés par le président de la réunion. Les copies ou extraits de tels procès-verbaux seront signés par le président du Conseil de Surveillance.

12.6.8 Les décisions sont prises à la majorité des voix des membres présents ou représentés. En cas d'égalité des votes en faveur et contre une résolution, le président du Conseil de Surveillance aura voix prépondérante.

12.6.9 Les décisions écrites, approuvées et signées par tous les membres du Conseil de Surveillance ont le même effet que les décisions votées lors d'une réunion du Conseil; chaque membre doit approuver une telle décision par écrit, télégramme, télex, télécopie, courriel ou tout autre mode de communication analogue. Tous ces documents constitueront l'acte qui prouvera qu'une telle décision a été adoptée.

12.6.10 Tout membre du Conseil de Surveillance peut participer à une réunion du Conseil de Surveillance par conférence téléphonique ou d'autres moyens de communication similaires permettant à toutes les personnes prenant part à cette réunion de s'entendre les unes les autres. La participation à une réunion par ces moyens équivaut à une présence en personne à une telle réunion.

Section D. Décisions des actionnaires

13. Art. 13 Décisions des actionnaires.

13.1 Règles générales

13.1.1 L'assemblée générale des Actionnaires représente tous les Actionnaires de la Société. Elle a les pouvoirs les plus larges pour ordonner, effectuer ou ratifier tous les actes relatifs aux opérations de la Société.

13.1.2 Le Gérant n'a pas de droit de veto pour les matières soumises à l'assemblée générale des Actionnaires.

13.1.3 Les assemblées générales des Actionnaires sont convoquées (i) par le Gérant; (ii) le Conseil de Surveillance; (iii) un Actionnaire ou un groupe d'Actionnaires agissant conjointement et détenant au moins 80% du capital social de la Société.

13.1.4 Les assemblées générales des Actionnaires seront convoquées par un avis donné par la personne convoquant la réunion, indiquant l'ordre du jour et envoyé par courrier recommandé au moins huit (8) Jours Ouvrables avant la date prévue pour la réunion à chaque Actionnaire à l'adresse de l'Actionnaires telle qu'inscrite au Registre des Actions.

13.1.5 L'assemblée générale annuelle se réunit le premier mardi du mois de mai à 8h30, au siège social ou dans tout autre lieu indiqué dans l'avis de convocation. Si ce jour n'est pas un Jour Ouvrable, l'assemblée générale annuelle se réunit le Jour Ouvrable suivant.

13.1.6 D'autres assemblées générales des Actionnaires peuvent se tenir aux lieux et dates spécifiés dans les avis de convocation respectifs.

13.1.7 Toute modification des Statuts requiert l'approbation par l'assemblée générale des Actionnaires statuant aux conditions de quorum et de majorité requises par la Loi sur les Sociétés ainsi que le vote positif du Gérant (excepté pour les modifications des Statuts ayant pour objet une augmentation du capital social). Outre ce qui précède, toute modifi-

cation des Statuts pouvant de quelque manière que ce soit avoir un impact négatif sur les droits économiques des Actions de Classe B1 ou des Actions de Classe B2 (y compris, inter alia, n'importe quel changement aux définitions de "Montants Disponibles" et/ou "Distribution") requerra l'accord unanime des détenteurs des Actions de Classe B1 et des Actions de Classe B2.

13.1.8 Tout Actionnaire peut participer à toute assemblée générale par téléphone ou visio-conférence ou par tout autre moyen de communication permettant à l'ensemble des personnes participant à la réunion de s'identifier, de s'entendre et de se parler. La participation à une réunion par un de ces moyens équivaut à une participation en personne à cette réunion.

13.2 Décisions Spécifiques

Dans les cas où l'une de ses Filiales demande à la Société de consentir un prêt, directement et indirectement, aux Filiales pour éviter que ces Filiales soient en défaut relativement à leurs obligations découlant de leurs arrangements financiers, le Gérant convoque une assemblée des Actionnaires et propose aux Actionnaires d'approuver la mise à disposition de financement par la Société à ces Filiales (et les moyens de financement, en particulier par des prêts directs (back to back loans) accordés à la Société par ses Actionnaires aux mêmes conditions générales que le prêt consenti aux Filiales).

Section E. Année sociale - Comptes annuels - Répartition des profits

14. Art. 14. Année sociale. L'exercice social de la Société commence le 1^{er} janvier et se termine le 31 décembre de chaque année.

15. Art. 15. Répartition des profits.

15.1 Des bénéfices nets annuels de la Société, cinq pour cent (5%) seront affectés à la réserve légale. Cette affectation cessera d'être exigée lorsque le montant de la réserve légale aura atteint dix pour cents (10%) du capital social souscrit.

15.2 L'assemblée générale des Actionnaires, sur recommandation du Gérant, déterminera la façon de disposer du restant des bénéfices nets annuels.

15.3 Lorsqu'une Distribution prend la forme d'un dividende annuel décidé par l'assemblée générale annuelle des Actionnaires, chaque Catégorie d'Actions alors existante (i.e. n'ayant pas encore été annulée ou rachetée) recevra un dividende prioritaire égal au pourcentage de la valeur nominale de chacune de ces Actions tel que prévu dans le tableau ci-dessous (le Dividende Prioritaire). Le montant distribuable restant après que le Dividende Prioritaire ait été distribué sera affecté aux Actions de la Catégorie d'Actions la plus élevée alors existante (Catégorie 10, et si la Catégorie 10 n'existe plus, Catégorie 9 etc.) conformément à l'article 6.4.2 ci-dessus.

Catégories	Dividende Prioritaire (exprimé en pourcentage de la valeur nominale de chaque Action)
Cat 1	0,11%
Cat 2	0,12%
Cat 3	0,13%
Cat 4	0,14%
Cat 5	0,15%
Cat 6	0,16%
Cat 7	0,17%
Cat 8	0,18%
Cat 9	0,19%
Cat 10	0,20%

15.4 Le Gérant peut, dans la mesure permise et conformément aux conditions posées par la loi, et sous réserve qu'il y ait des profits disponibles, faire distribuer des profits intérimaires par la Société.

15.5 Des dividendes intérimaires pourront être distribués en observant les conditions légales. Les dividendes intérimaires seront déterminés sur base d'un relevé de comptes montrant que des fonds suffisants sont disponibles pour distribution, étant entendu que le montant à distribuer ne devra pas excéder les profits réalisés depuis la fin de la dernière année sociale, augmentés des profits reportés et des réserves distribuables, mais diminué des pertes reportées et des sommes à affecter à la réserve devant être constituée conformément à la loi ou aux Statuts.

15.6 En cas de Distribution par rachat et annulation de Catégories d'Actions, le montant distribué sera affecté en totalité aux détenteurs de la dernière Catégorie d'Actions dans l'ordre numérique inversé (i.e. d'abord les Actions de Catégorie 10, puis s'il n'existe aucune Actions de Catégorie 10, les Actions de Catégorie 9, et ainsi de suite jusqu'à ce

qu'il n'existe plus que des Actions de Catégorie 1), conformément à ces Statuts et en particulier à l'article 6.4.2 des présents Statuts.

Section F. Audit et Surveillance

16. Art. 16. Auditor(s).

16.1 Les opérations de la Société seront surveillées par le Conseil de Surveillance, qui agira conformément à l'article 109 de la Loi sur les Sociétés.

16.2 Le Conseil de Surveillance a un droit illimité de surveillance permanente et de contrôle de toutes les opérations de la Société.

16.3 Si l'assemblée générale des Actionnaires nomme un ou plusieurs réviseur(s) d'entreprises agréé(s) conformément à l'article 69 de la loi du 19 décembre 2002 concernant le registre de commerce et des sociétés ainsi que la comptabilité et les comptes annuels des entreprises telle que modifiée, le Conseil de Surveillance continuera à exister et à accomplir ses fonctions telles que prévues par ces Statuts, à l'exception de sa fonction de commissaire conformément à l'article 109 de la Loi sur les Sociétés, cette fonction étant dès lors accomplie par le réviseur d'entreprise agréé.

16.4 Un réviseur d'entreprise agréé peut être révoqué uniquement par l'assemblée générale des Actionnaires pour juste motif or avec son consentement.

Section G. Dissolution - Liquidation

Art. 17. Dissolution - Liquidation.

17.1 En cas de dissolution de la Société, un ou plusieurs liquidateurs (personnes physiques ou morales), nommées par l'assemblée des Actionnaires qui a décidé la dissolution et qui déterminera leurs pouvoirs ainsi que leur rémunération, procéderont à la liquidation.

17.2 Après paiement de toutes les dettes et charges incombant à la Société et des frais de liquidation, l'actif net de la liquidation sera distribué aux Actionnaires conformément à et de sorte à atteindre sur une base globale le même résultat économique que les règles de Distribution prévues pour les Distributions à l'article 6.4.2 ci-dessus.

Souscription et libération

Le capital a été souscrit comme suit:

Actionnaire:	Actions:
Powerhouse Co-Invest Management, prénommé	une (1) action de commandité; trois mille (3,000) actions de commanditaire de classe B1 (trois cents (300) par catégorie); et cent (100) actions de commanditaire de classe B2 (dix (10) par catégorie)
French Residential Investors I, L.L.C., Prénommé	treize mille trois cent quinze (13.315) actions de commanditaire de classe A (mille trois cent trente-deux (1.332) par catégorie 1, 3, 5, 7 et 9; mille trois cent trente-et-une (1.331) par catégorie 2, 4, 6, 8 et 10)
French Residential Investors II, L.L.C., prénommé	quatorze mille cinq cent quatre-vingt-cinq (14.585) actions de commanditaire de classe A (mille quatre cent cinquante-huit (1.458) par catégorie 1, 3, 5, 7 et 9; mille quatre cent cinquante-neuf (1.459) par catégorie 2, 4, 6, 8 et 10)
Total:	trente et un mille une (31,001) actions

Les trente et un mille une (31.001) actions ainsi souscrites sont entièrement libérées, de sorte que la somme de trente et un mille un euros (EUR 31.001.-) est dès maintenant à la disposition de la Société, ce dont il a été justifié au notaire soussigné.

Dispositions transitoires

Le premier exercice social commence à la date de la constitution de la Société et finira le 31 décembre 2013.

Frais

Les frais et dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à charge à raison de sa constitution sont estimés à approximativement mille cinq cents euros (EUR 1.500.-).

Résolutions

Immédiatement après la constitution de la Société, les Actionnaires ont pris les résolutions suivantes:

I. Les personnes suivantes sont nommées en tant que membres du Conseil de Surveillance pour une période se terminant à la date de l'assemblée générale annuelle statuant sur les comptes au 31 décembre 2018:

1. Madame Caroline CHANG, avocat, née le 7 janvier 1976 à Taiwan, avec résidence professionnelle à Burdett House, 15-16 Buckingham Street, London WC2N 6DU, United Kingdom;

2. Monsieur Ignacio LOPEZ-GARRASTAZU TORRENS, investment professional, né le 17 mai 1983 à Madrid (Espagne), avec résidence professionnelle à Burdett House, 15-16 Buckingham Street, London WC2N 6DU, United Kingdom; et

3. Monsieur Nicolas GIAUQUE, investment professional, né le 15 mai 1971 à Metz (France), avec résidence professionnelle à Burdett House, 15-16 Buckingham Street, London WC2N 6DU, United Kingdom.

II. Le siège social de la Société est établi au 412F, route d'Esch, L-2086 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

III. La personne suivante est nommée réviseur d'entreprise agréé à compter de ce jour et jusqu'à l'assemblée générale des Actionnaires statuant sur les comptes annuels pour la première année sociale:

KPMG Luxembourg, réviseur d'entreprises agréé, ayant son siège social au 9 allée Scheffer, L-2520 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, immatriculé auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 149.133.

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, constate que sur demande des comparants, le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française et qu'en cas de divergences entre le texte français et le texte anglais, la version anglaise fait foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, à la date qu'en tête des présentes.

Lecture du présent acte ayant été faite aux mandataires des parties comparantes, connus du notaire instrumentaire par nom, prénom usuel, état et demeure, ces mandataires ont signé avec le notaire instrumentant, le présent acte.

Signé: V. Hémary, T. Storck et M. Schaeffer.

Enregistré à Luxembourg Actes Civils, le 21 mai 2013. LAC/2013/23015. Reçu soixante-quinze euros (EUR 75,-).

Le Receveur (signée): Irène THILL.

POUR EXPEDITION CONFORME délivrée à la demande de la prédite société, sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 juin 2013.

Référence de publication: 2013072978/1281.

(130089469) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juin 2013.

Luxinvest Investment Advisors S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faïencerie.

R.C.S. Luxembourg B 177.668.

STATUTES

In the year two thousand and thirteen, on the twenty-fourth of May.

Before Us, Maître Martine SCHAEFFER, notary residing in Luxembourg, (Grand Duchy of Luxembourg).

THERE APPEARED:

1. Mr Nurid ALIYEV, born on May 19th, 1973 in Baku (Republic of Azerbaijan), residing professionally at 121, avenue de la Faïencerie, L-1511 Luxembourg (Grand Duchy of Luxembourg);

2. Mr Rustam MELIKOV, born on August 3rd, 1977 in Russia, residing professionally at 121, avenue de la Faïencerie, L-1511 Luxembourg (Grand Duchy of Luxembourg); and

3. LUXINVEST Capital ADVISORS S.A., a joint stock company (société anonyme) duly incorporated and existing under Luxembourg laws, having its registered office at 121, avenue de la Faïencerie, L-1511 Luxembourg, (Grand Duchy of Luxembourg), and registered with the Luxembourg Trade and Companies' Register under number B 139.154, hereinafter together referred to as the "Subscribers".

All the parties are here represented by Mrs Corinne PETIT, private employee, professionally residing at 74, avenue Victor Hugo, L-1750 Luxembourg, by virtue of three (3) proxies given under private seal in Luxembourg (Grand Duchy of Luxembourg) on April 26th, 2013 and May 22nd and 25th, 2013.

Such proxies, after having been signed "ne varietur" by the proxy-holder and the notary, will remain attached to the present deed in order to be recorded with it.

Such appearing parties, represented as said before, have required the officiating notary to enact the deed of association of a joint stock company (société anonyme) to be established as follows:

I. Name, Duration, Object, Registered office

Art. 1. There is hereby established by the Subscribers and all those who may become owners of the shares hereafter issued, a company in the form of a joint stock company ("société anonyme"), under the name of "LUXINVEST INVESTMENT ADVISORS S.A." (hereafter the "Company").

Art. 2. The duration of the Company is unlimited.

Art. 3. The purpose of the Company is the rendering of any economic advisory services.

Within the limits of its activity, the Company can grant mortgage, contract loans, with or without guarantee, and stand security for other persons or companies, within the limits of the concerning legal dispositions.

The Company may carry out any commercial, industrial or financial activities which it may deem useful in accomplishment of these purposes.

Art. 4. The registered office of the Company is established in Luxembourg-City (Grand Duchy of Luxembourg).

The Company may establish branches, subsidiaries, agencies or administrative offices in the Grand Duchy of Luxembourg as well as in foreign countries by a simple decision of the board of directors.

The registered office may be transferred to any other municipality of the Grand Duchy of Luxembourg by a decision of the shareholders' meeting.

II. Social capital, Shares

Art. 5. The share capital is set at thirty-one thousand euro (EUR 31,000), represented by thirty-one thousand (31,000) shares with a par value of one euro (EUR 1) each.

The share capital of the Company may be increased or reduced by a resolution of the shareholders adopted in the manner required for amendment of these articles of incorporation. The Company may, to the extent and under terms permitted by the law of August 10th, 1915 on commercial companies, as amended (the "Law"), redeem its own shares.

Art. 6. The shares of the Company are in registered form.

A register of registered shares will be kept at the registered office, where it will be available for inspection by any shareholder. This register will contain all the information required by article 39 of the Law. Ownership of registered shares will be established by inscription in the said register. Certificates of these inscriptions shall be issued and signed by two directors or, if the Company as only one director, by this director.

The Company will recognize only one holder per share; in case a share is held by more than one person, the persons claiming ownership of the share will have to name a unique proxy to present the share in relation to the Company. The Company has the right to suspend the exercise of all rights attached to that share until one person has been appointed as the sole owner in relation to the Company.

III. General meetings of shareholders, Decision of the sole shareholder

Art. 7. Any regularly constituted meeting of shareholders of the Company shall represent the entire body of shareholders of the Company. It shall have the broadest powers to order, carry out or ratify acts relating to the operations of the Company. In case the Company has only one shareholder, such shareholder exercises all the powers granted to the general meeting of shareholders.

The general meeting is convened by the board of directors. It may also be convoked by request of shareholders representing at least one tenth of the Company's share capital.

Art. 8. The annual general meeting of shareholders shall be held on the 1st Friday of May at 03.00 p.m. at the registered office of the Company, or at such other place as may be specified in the notice of meeting.

If such day is a legal holiday, the annual general meeting shall be held on the next following business day.

Other meetings of shareholders may be held at such place and time as may be specified in the respective notices of meeting.

The quorum and time required by Law shall govern the notice for and conduct of the meetings of shareholders of the Company, unless otherwise provided herein.

Each share is entitled to one vote. A shareholder may act at any meeting of shareholders by appointing another person as his proxy in writing, cable, telegram, telex or facsimile.

Except as otherwise required by Law, resolutions at a meeting of shareholders duly convened will be passed by a simple majority of those present or represented.

The board of directors may determine all other conditions that must be fulfilled by shareholders for them to take part in any meeting of shareholders.

If all of the shareholders are present or represented at a meeting of shareholders, and if they state that they have been informed of the agenda of the meeting the meeting may be held without prior notice or publication.

Decision taken in a general meeting of shareholders must be recorded in minutes signed by the members of the board (bureau) and by the shareholders requesting to sign. In case of a sole shareholder, these decisions are recorded in minutes.

All shareholders may participate to a general meeting of shareholders by way of videoconference or by any other similar means of communication allowing their identification. These means of communication must comply with technical characteristics guaranteeing the effective participation to the meeting, which deliberation must be broadcasted uninterruptedly. The participation in a meeting by these means is equivalent to a participation in person at such meeting.

IV. Board of directors

Art. 9. The Company shall be managed by a board of directors composed of three (3) members at least, consisting of category A and B directors, who need not be shareholders of the Company. However, in case the Company is incorporated by a sole shareholder or that it is acknowledged in a general meeting of shareholders that the Company has only one shareholder left, the composition of the board of director may be limited to one (1) member only until the next ordinary general meeting acknowledging that there is more than one shareholder in the Company.

The directors shall be elected by the shareholders at their annual general meeting which shall determine their number, remuneration and term of office. The term of the office of a director may not exceed six (6) years and the directors shall hold office until their successors are elected.

The directors are elected by a simple majority of vote of the shares present or represented.

Any director may be removed with or without cause by the general meeting of shareholders.

In the event of a vacancy in the office of a director because of death, retirement or otherwise, this vacancy may be filled out on a temporary basis until the next meeting of shareholders, by observing the applicable legal prescriptions.

Art. 10. The board of directors shall choose from among its members a chairman, and may choose from among its members a vice-chairman. It may also choose a secretary, who need not be a director, who shall be responsible for keeping the minutes of the meetings of the board of directors and of the shareholders.

The board of directors shall meet upon call by the chairman, or two directors, at the place indicated in the notice of meeting.

The chairman shall preside at all meeting of shareholders and of the board of directors, but in his absence, the shareholders or the board of directors may appoint another director as chairman pro tempore by vote of the majority present at any such meeting.

Written notice of any meeting of the board of directors must be given to directors twenty-four hours at least in advance of the date foreseen for the meeting, except in case of emergency, in which case the nature and the motives of the emergency shall be mentioned in the notice. This notice may be omitted in case of assent of each director in writing, by cable, telegram, telex or facsimile, or any other similar means of communication. A special convocation will not be required for a board meeting to be held at a time and location determined in a prior resolution adopted by the board of directors.

Any director may act at any meeting of the board of directors by appointing in writing or by cable, telegram, telex or facsimile another director as his proxy.

A director may represent more than one of his colleagues.

Any director may participate in any meeting of the board of directors by way of videoconference or by any other similar means of communication allowing their identification. These means of communication must comply with technical characteristics guaranteeing the effective participation to the meeting, which deliberation must be broadcasted uninterruptedly. The participation in a meeting by these means is equivalent to a participation in person at such meeting. The meeting held by such means of communication is reputed held at the registered office of the Company.

The board of directors can deliberate or act validly only if at least half of the directors are present or represented at a meeting of the board of directors.

Decisions shall be taken by a majority of votes of the directors present or represented at such meeting. In case of tie, the chairman of the board of directors shall have a casting vote.

The board of directors may, unanimously, pass resolutions by circular means when expressing its approval in writing, by cable, telegram, telex or facsimile, or any other similar means of communication, to be confirmed in writing. The entirety will form the minutes giving evidence of the resolution.

Art. 11. The minutes of any meeting of the board of directors shall be signed by the chairman or, in his absence, by the vice-chairman, or by two directors. Copies or extracts of such minutes which may be produced in judicial proceedings or otherwise shall be signed by the chairman, or by two directors. In case the board of directors is composed of one director only, the sole director shall sign these documents.

Art. 12. The board of directors is vested with the broadest powers to perform all acts of administration and disposition in the Company's interests.

All powers not expressly reserved by Law or by these articles of incorporation to the general meeting of shareholders fall within the competence of the board of directors.

In case the Company has only one director, such director exercises all the powers granted to the board of directors.

According to article 60 of the Law, the daily management of the Company as well as the representation of the Company in relation with this management may be delegated to one or more directors, officers, managers or other agents, associate

or not, acting alone or jointly. Their nomination, revocation and powers shall be settled by a resolution of the board of directors. The delegation to a member of the board of directors shall entail the obligation for the board of directors to report each year to the ordinary general meeting on the salary, fees and any advantages granted to the delegate.

The Company may also grant special powers by authentic proxy or power of attorney by private instrument.

Art. 13. The Company will be bound by the joint signature of one Category A Director and one Category B Director or by the joint signature of two Category A Directors or by the single signature of the Sole Director or by the single or joint signature of any persons to whom such signatory power shall be delegated by the board of directors.

V. Supervision of the company

Art. 14. The operations of the Company shall be supervised by one (1) or several statutory auditors, which may be shareholders or not.

The general meeting of shareholders shall appoint the statutory auditors, and shall determine their number, remuneration and term of office which may not exceed six (6) years.

VI. Accounting year, Balance

Art. 15. The accounting year of the Company shall begin on 1st of January of each year and shall terminate on 31st of December of the same year.

Art. 16. From the annual net profits of the Company, five per cent (5%) shall be allocated to the reserve required by Law. This allocation shall cease to be required as soon and as long as such reserve amounts to ten per cent (10%) of the subscribed capital of the Company as stated in article 5 hereof or as increased or reduced from time to time as provided in article 5 hereof.

The general meeting of shareholders, upon recommendation of the board of directors, will determine how the remainder of the annual net profits will be disposed of.

Interim dividends may be distributed by observing the terms and conditions foreseen by Law.

VII. Liquidation

Art. 17. In the event of dissolution of the Company, liquidation shall be carried out by one or several liquidators (who may be physical persons or legal entities) appointed by the meeting of shareholders effecting such dissolution and which shall determine their powers and their compensation.

VIII. Amendment of the articles of incorporation

Art. 18. These articles of association may be amended by a resolution of the general meeting of shareholders adopted in the conditions of quorum and majority foreseen in article 67-1 of the Law.

IX. Final clause - Applicable law

Art. 19. All matters not governed by these articles of incorporation shall be determined in accordance with the Law.

Transitory dispositions

1. The first financial year runs from the date of incorporation and ends on the 31st of December 2013.
2. The first General Meeting will be held in the year 2014.

Subscription and Payment

The Subscribers have subscribed a number of shares and have paid the amounts as mentioned hereafter:

Subscribers	Subscribed capital	Paid-in capital	Number of shares
Mr. Nurid ALIYEV	EUR 9,300	EUR 2,325	9,300
Mr. Rustam MELIKOV	EUR 9,300	EUR 2,325	9,300
Luxinvest Capital Advisors S.A.	EUR 12,400	EUR 3,100	12,400
TOTAL:	EUR 31,000	EUR 7,750	31,000

The articles of association having thus been established, the thirty-one thousand (31,000) shares have been subscribed by the shareholders prenamed and represented as said before, and paid up by payment in cash, to the extent of 25%, by the aforesaid Subscribers, so that the sum of seven thousand seven hundred and fifty euro (EUR 7,750) is from this day on at the free disposal of the Company and proof thereof has been given to the undersigned notary, who expressly attests thereto.

Declaration

The undersigned notary herewith declares having verified the existence of the conditions enumerated in article 26 of the Law of August 10th, 1915, on commercial companies and expressly states that they have been fulfilled.

Extraordinary general meeting, Decisions taken by the shareholders

The aforementioned appearing party, representing the whole of the subscribed share capital, has adopted the following resolutions as sole shareholder:

1) The number of directors is fixed at three (3) and that of the statutory auditors at one (1).

2) Are appointed as Category A Directors:

- Mr Alain MESTAT, born on March 11th, 1966 in Luxembourg (Grand Duchy of Luxembourg), residing professionally at 121, avenue de la Faïencerie, L-1511 Luxembourg; and

- Mr Nurid ALIYEV, born on May 19th, 1973 in Baku (Republic of Azerbaijan), residing professionally at 121, avenue de la Faïencerie, L-1511 Luxembourg

3) Is appointed as Category B Director:

Mr Charles MEYER, born on April 19th, 1969 in Luxembourg (Grand Duchy of Luxembourg), residing professionally at 121, avenue de la Faïencerie, L-1511 Luxembourg.

4) FIDEURO, a joint stock company (Société Anonyme), duly incorporated and existing under the laws of the Grand-Duchy of Luxembourg, having its registered address at 283, route d'Arlon, L-8011 Strassen, and registered with the Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg under number B 151.304, is appointed as statutory auditor of the Company.

5) The mandates of the directors and the statutory auditor will expire at the general annual meeting in the year 2019.

6) The registered office of the Company will be established at 121, avenue de la Faïencerie, L-1511 Luxembourg.

Declaration

The notary drew the attention of the appearing party on the fact that the company will have to obtain an administrative authorisation to make the commercial activity as indicated in article 3 of the statutes, which appearing party recognize expressly.

Costs

The aggregate amount of the costs, expenditures, remunerations or expenses, in any form whatsoever, which the Company incurs or for which it is liable by reason of the present deed, is evaluated at approximately one thousand five hundred euro (EUR 1,500).

Statement

The undersigned notary, who understands and speaks English and French, states herewith that, on request of the above appearing party, the present deed is worded in English followed by a French version; on request of the same appearing party, and in case of discrepancies between the English and the French text, the French version will prevail.

WHEREOF the present deed was drawn up in Luxembourg, at the date indicated at the beginning of the document.

After reading the present deed to the mandatory of the appearing party, acting as said before, known to the notary by name, first name, civil status and residence, the said mandatory has signed with Us the notary the present deed.

Suit la version française du texte qui précède:

L'an deux mille treize, le vingt-quatre mai.

Par-devant Nous, Maître Martine SCHAEFFER, notaire de résidence à Luxembourg, (Grand-Duché de Luxembourg).

ONT COMPARU:

1. Monsieur Nurid ALIYEV, né le 19 mai 1973 à Baku (République d'Azerbaïdjan), avec adresse professionnelle au 121, avenue de la Faïencerie, L-1511 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg;

2. Monsieur Rustam MELIKOV, né le 3 août 1977 en Russie, avec adresse professionnelle au 121, avenue de la Faïencerie, L-1511 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg; et

3. LUXINVEST Capital ADVISORS S.A., une société anonyme luxembourgeoise, ayant son siège social établi au 121, avenue de la Faïencerie, L-1511 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg et enregistrée auprès du Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 139.154,

ci-après les «Souscripteurs».

Toutes les parties sont ici représentées par Madame Corinne PETIT, employée privée, en vertu de trois (3) procurations signées sous seing privé à Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg) le 26 avril 2013 et les 22 et 25 mai 2013.

Lesquelles procurations, après avoir été signée «ne varietur» par le mandataire et le notaire, resteront annexées au présent acte afin d'être enregistrées avec lui.

Lesquels comparants, représentés comme dit ci-avant, ont requis le notaire instrumentaire d'arrêter les statuts d'une société anonyme à constituer comme suit:

I. Nom, Durée, Objet, Siège social

Art. 1^{er}. Il est formée par les Souscripteurs et tous ceux qui deviendront propriétaires des actions ci-après créées, une société anonyme, sous la dénomination "LUXINVEST INVESTMENT ADVISORS S.A." (ci-après la "Société").

Art. 2. La durée la de Société est illimitée.

Art. 3. L'objet de la Société est la prestation des services de conseil économique.

Dans le cadre de son activité, la Société pourra accorder hypothèque, emprunter avec ou sans garantie ou se porter caution pour d'autres personnes morales et physiques, sous réserve des dispositions légales afférentes.

La Société pourra exercer toutes activités de nature commerciale, industrielle ou financière estimées utiles pour l'accomplissement de ses objets.

Art. 4. Le siège social est établi à Luxembourg-Ville.

Par simple décision du conseil d'administration, la Société pourra établir des filiales, succursales, agences ou sièges administratifs aussi bien dans le Grand-duché de Luxembourg qu'à l'étranger.

Le siège social pourra être transféré dans toute autre localité du Grand-duché de Luxembourg par décision de l'assemblée des actionnaires.

II. Capital social - Actions

Art. 5. Le capital social est fixé à trente et un mille euros (31.000,-EUR), représenté par trente et un mille (31.000) actions d'une valeur nominale d'un euro (1,- EUR) chacune.

Le capital social peut être augmenté ou réduit par décision de l'assemblée générale des actionnaires statuant comme en matière de modification des statuts. La Société peut, aux conditions et aux termes prévus par la loi du 10 août 1915 concernant les Sociétés commerciales, telle que modifiée (la "Loi"), racheter ses propres actions.

Art. 6. Les actions de la Société sont nominatives.

Il est tenu au siège social un registre des actions nominatives, dont tout actionnaire pourra prendre connaissance, et qui contiendra les indications prévues à l'article 39 de la Loi. La propriété des actions nominatives s'établit par une inscription sur ledit registre. Des certificats constatant ces inscriptions au registre seront délivrés, signés par deux administrateurs ou, si la Société ne comporte qu'un seul administrateur, par celui-ci.

La Société ne reconnaît qu'un propriétaire par action; si la propriété de l'action est indivise, démembrée ou litigieuse, les personnes invoquant un droit sur l'action devront désigner un mandataire unique pour présenter l'action à l'égard de la Société. La Société aura le droit de suspendre l'exercice de tous les droits y attachés jusqu'à ce qu'une seule personne ait été désignée comme étant à son égard propriétaire.

III. Assemblées générales des actionnaires, Décisions de l'actionnaire unique

Art. 7. L'assemblée des actionnaires de la Société régulièrement constituée représentera tous les actionnaires de la Société. Elle aura les pouvoirs les plus larges pour ordonner, faire ou ratifier tous les actes relatifs aux opérations de la Société. Lorsque la Société compte un actionnaire unique, il exerce les pouvoirs dévolus à l'assemblée générale.

L'assemblée générale est convoquée par le conseil d'administration. Elle peut l'être également sur demande d'actionnaires représentant un dixième au moins du capital social.

Art. 8. L'assemblée générale annuelle des actionnaires se tiendra le 1^{er} vendredi du mois de mai à 15.00 heures au siège social de la Société ou à tout autre endroit qui sera fixe dans l'avis de convocation.

Si ce jour est un jour férié légal, l'assemblée générale annuelle se tiendra le premier jour ouvrable qui suit.

D'autres assemblées des actionnaires pourront se tenir aux heures et lieux spécifiés dans les avis de convocation.

Les quorums et délais requis par la Loi régleront les avis de convocation et la conduite des assemblées des actionnaires de la Société, dans la mesure ou il n'est pas autrement disposé dans les présents statuts.

Toute action donne droit à une voix. Tout actionnaire pourra prendre part aux assemblées des actionnaires en désignant par écrit, par câble, télégramme, télex ou téléfax une autre personne comme son mandataire.

Dans la mesure ou il n'en est pas autrement disposé par la Loi ou les présents statuts, les décisions d'une assemblée des actionnaires dûment convoquée sont prises à la majorité simple des votes des actionnaires présents ou représentés.

Le conseil d'administration peut déterminer toutes autres conditions à remplir par les actionnaires pour prendre part à toute assemblée des actionnaires.

Si tous les actionnaires sont présents ou représentés lors d'une assemblée des actionnaires, et s'ils déclarent connaître l'ordre du jour, l'assemblée pourra se tenir sans avis de convocation préalables.

Les décisions prises lors de l'assemblée sont consignées dans un procès-verbal signé par les membres du bureau et par les actionnaires qui le demandent. Si la Société compte un actionnaire unique, ses décisions sont également écrites dans un procès verbal.

Tout actionnaire peut participer à une réunion de l'assemblée générale par visioconférence ou par des moyens de télécommunication permettant leur identification. Ces moyens doivent satisfaire à des caractéristiques techniques ga-

rantissant la participation effective à l'assemblée, dont les délibérations sont retransmises de façon continue. La participation à une réunion par ces moyens équivaut à une présence en personne à une telle réunion.

IV. Conseil d'administration

Art. 9. La Société sera administré par un conseil d'administration de trois (3) membres au moins, composé d'administrateurs de catégorie A et d'administrateurs de catégorie B, qui n'ont pas besoin d'être actionnaires de la Société.

Toutefois, lorsque la Société est constituée par un actionnaire unique ou que, à une assemblée générale des actionnaires, il est constaté que celle-ci n'a plus qu'un actionnaire unique, la composition du conseil d'administration peut être limitée à un (1) membre jusqu'à l'assemblée générale ordinaire suivant la constatation de l'existence de plus d'un actionnaire.

Les administrateurs seront élus par l'assemblée générale des actionnaires qui fixe leur nombre, leurs émoluments et la durée de leur mandat. Les administrateurs sont élus pour un terme qui n'excèdera pas six (6) ans, jusqu'à ce que leurs successeurs soient élus.

Les administrateurs seront élus à la majorité des votes des actionnaires présents ou représentés.

Tout administrateur pourra être révoqué avec ou sans motif à tout moment par décision de l'assemblée générale des actionnaires.

Au cas où le poste d'un administrateur devient vacant à la suite de décès, de démission ou autrement, cette vacance peut être temporairement comblée jusqu'à la prochaine assemblée générale, aux conditions prévues par la Loi.

Art. 10. Le conseil d'administration devra choisir en son sein un président et pourra également choisir parmi ses membres un vice-président. Il pourra également choisir un secrétaire qui n'a pas besoin d'être administrateur et qui sera en charge de la tenue des procès-verbaux des réunions du conseil d'administration et des assemblées générales des actionnaires.

Le conseil d'administration se réunira sur la convocation du président ou de deux administrateurs, au lieu indiqué dans l'avis de convocation.

Le président présidera toutes les assemblées générales des actionnaires et les réunions du conseil d'administration; en son absence l'assemblée générale ou le conseil d'administration pourra désigner à la majorité des personnes présentes à cette assemblée ou réunion un autre administrateur pour assumer la présidence pro tempore de ces assemblées ou réunions.

Avis écrit de toute réunion du conseil d'administration sera donné à tous les administrateurs au moins vingt-quatre heures avant la date prévue pour la réunion, sauf s'il y a urgence, auquel cas la nature et les motifs de cette urgence seront mentionnés dans l'avis de convocation. Il pourra être passé outre à cette convocation à la suite de l'assentiment de chaque administrateur par écrit ou par câble, télégramme, télex, télécopieur ou tout autre moyen de communication similaire. Une convocation spéciale ne sera pas requise pour une réunion du conseil d'administration se tenant à une heure et un endroit déterminé dans une résolution préalablement adoptée par le conseil d'administration.

Tout administrateur pourra se faire représenter à toute réunion du conseil d'administration en désignant par écrit ou par câble, télégramme, télex ou téléfax un autre administrateur comme son mandataire.

Un administrateur peut représenter plusieurs de ses collègues.

Tout administrateur peut participer à une réunion du conseil d'administration par visioconférence ou par des moyens de télécommunication permettant son identification. Ces moyens doivent satisfaire à des caractéristiques techniques garantissant une participation effective à la réunion du conseil dont les délibérations sont retransmises de façon continue. La participation à une réunion par ces moyens équivaut à une présence en personne à une telle réunion. La réunion tenue par de tels moyens de communication à distance est réputée se tenir au siège de la Société.

Le conseil d'administration ne pourra délibérer ou agir valablement que si la moitié au moins des administrateurs est présente ou représentée à la réunion du conseil d'administration.

Les décisions sont prises à la majorité des voix des administrateurs présents ou représentés à cette réunion. En cas de partage des voix, le président du conseil d'administration aura une voix prépondérante.

Le conseil d'administration pourra, à l'unanimité, prendre des résolutions par voie circulaire en exprimant son approbation au moyen d'un ou de plusieurs écrits, par courrier ou par courrier électronique ou par télécopie ou par tout autre moyen de communication similaire, à confirmer le cas échéant par courrier, le tout ensemble constituant le procès-verbal faisant preuve de la décision intervenue.

Art. 11. Les procès-verbaux de toutes les réunions du conseil d'administration seront signés par le président ou, en son absence, par le vice-président, ou par deux administrateurs. Les copies ou extraits des procès-verbaux destinés à servir en justice ou ailleurs seront signés par le président ou par deux administrateurs. Lorsque le conseil d'administration est composé d'un seul membre, ce dernier signera.

Art. 12. Le conseil d'administration est investi des pouvoirs les plus larges de passer tous actes d'administration et de disposition dans l'intérêt de la Société.

Tous pouvoirs que la Loi ou les présents statuts ne réservent pas expressément à l'assemblée générale des actionnaires sont de la compétence du conseil d'administration.

Lorsque la Société compte un seul administrateur, il exerce les pouvoirs dévolus au conseil d'administration.

La gestion journalière de la Société ainsi que la représentation de la Société en ce qui concerne cette gestion pourront, conformément à l'article 60 de la Loi, être déléguées à un ou plusieurs administrateurs, directeurs, gérants et autres agents, associés ou non, agissant seuls ou conjointement. Leur nomination, leur révocation et leurs attributions seront réglées par une décision du conseil d'administration. La délégation à un membre du conseil d'administration impose au conseil l'obligation de rendre annuellement compte à l'assemblée générale ordinaire des traitements, émoluments et avantages quelconques alloués au délégué.

La Société peut également conférer tous mandats spéciaux par procuration authentique ou sous seing privé.

Art. 13. La Société sera engagée par la signature collective de deux (2) administrateurs de catégorie A ou par la signature collective d'un (1) administrateur de Catégorie A et d'un (1) administrateur de Catégorie B, ou par la seule signature de toute(s) personne(s) à laquelle (auxquelles) pareils pouvoirs de signature auront été délégués par le conseil d'administration.

Lorsque le conseil d'administration est composé d'un (1) seul membre, la Société sera engagée par sa seule signature.

V. Surveillance de la société

Art. 14. Les opérations de la Société seront surveillées par un (1) ou plusieurs commissaires aux comptes qui n'ont pas besoin d'être actionnaire.

L'assemblée générale des actionnaires désignera les commissaires aux comptes et déterminera leur nombre, leurs rémunérations et la durée de leurs fonctions qui ne pourra excéder six (6) années.

VI. Exercice social - Bilan

Art. 15. L'exercice social commencera le premier janvier de chaque année et se terminera le trente et un décembre de la même année.

Art. 16. Sur le bénéfice annuel net de la Société il est prélevé cinq pour cent (5%) pour la formation du fonds de réserve légale; ce prélèvement cessera d'être obligatoire lorsque et tant que la réserve aura atteint dix pour cent (10%) du capital social, tel que prévu à l'article 5 de ces statuts, ou tel qu'augmenté ou réduit en vertu de ce même article 5.

L'assemblée générale des actionnaires déterminera, sur proposition du conseil d'administration, de quelle façon il sera disposé du solde du bénéfice annuel net.

Des acomptes sur dividendes pourront être versés en conformité avec les conditions prévues par la Loi.

VII. Liquidation

Art. 17. En cas de dissolution de la Société, il sera procédé à la liquidation par les soins d'un ou de plusieurs liquidateurs (qui peuvent être des personnes physiques ou morales) nommés par l'assemblée générale des actionnaires qui déterminera leurs pouvoirs et leurs rémunérations.

VIII. Modification des statuts

Art. 18. Les présents statuts pourront être modifiés par une assemblée générale des actionnaires statuant aux conditions de quorum et de majorité prévues par l'article 67-1 de la Loi.

IX. Dispositions finales - Loi applicable

Art. 19. Pour toutes les matières qui ne sont pas régies par les présents statuts, les parties se réfèrent aux dispositions de la Loi.

Dispositions transitoires

1. Le premier exercice social commence le jour de la constitution et se termine le 31 décembre 2013.
2. La première assemblée générale ordinaire annuelle se tiendra en 2014.

Souscription et Libération

Les actionnaires ont souscrits un nombre de parts et ont payé en numéraire les montants tels que listés ci-dessous:

Actionnaires	Capital souscrit	Capital payé	Nombres de parts
Mr. Nurid ALIYEV	9.300.- EUR	2.325.- EUR	9.300
Mr. Rustam MELIKOV	9.300.- EUR	2.325.- EUR	9.300
Luxinvest Capital Advisors S.A.	12.400.- EUR	3.100.- EUR	12.400
TOTAL:	31.000.- EUR	7.750.- EUR	31.000

Les statuts de la Société ayant été ainsi arrêtés, les trente et un mille (31.000) actions ont été souscrites par les actionnaires pre-désignés et représentés comme dit ci-avant, et libérées en numéraire, à raison de 25%, par les Souscripteurs prédits, de sorte que la somme de sept mille sept cent cinquante euros (7.750,- EUR) se trouve dès-à-présent à

la libre disposition de la Société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire par une attestation bancaire, qui le constate expressément.

Déclaration

Le notaire instrumentaire déclare avoir vérifié l'existence des conditions énumérées à l'article 26 de la Loi et en confirme expressément l'accomplissement.

Assemblée générale des actionnaires, Décisions des actionnaires

Les comparants redésignés, représentant l'intégralité du capital social souscrit, ont pris les résolutions suivantes en tant qu'actionnaires de la Société:

- 1) Le nombre des administrateurs est fixé à trois (3) et celui des commissaires aux comptes à un (1).
- 2) Sont nommés en tant qu'Administrateurs de Catégorie A:
 - Monsieur Alain MESTAT, né le 11 mars 1966 à Luxembourg (Grand duché de Luxembourg), avec adresse professionnelle au 121, avenue de la Faïencerie, L-1511 Luxembourg; et
 - Monsieur Nurid ALIYEV, né le 19 mai 1973 à Baku (République de l'Azerbaïdjan), avec adresse professionnelle au 121, avenue de la Faïencerie, L-1511 Luxembourg.
- 3) Est nommé en tant qu'Administrateur de Catégorie B:

Monsieur Charles MEYER, né le 19 avril 1969 à Luxembourg (Grand duché de Luxembourg), avec adresse professionnelle au 121, avenue de la Faïencerie, L-1511 Luxembourg.
- 4) FIDEURO, une société anonyme Luxembourgeoise, ayant son siège social établi au 283, route d'Arlon, L-8011 Strassen et enregistrée auprès du Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 151.304, est nommée en tant que Commissaire aux Comptes de la Société.
- 5) Les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes expireront à l'assemblée générale annuelle de l'année 2019.
- 6) Le siège social de la Société sera établi au 121, avenue de la Faïencerie, L-1511 Luxembourg.

Déclaration

Le notaire a attiré l'attention du comparant sur le fait que la société devra obtenir une autorisation administrative à faire le commerce par rapport à l'objet tel que libellé à l'article 3 des statuts, ce que le comparant reconnaît expressément.

Frais

Le montant total des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société, ou qui sont mis à sa charge en raison du présent acte, est évalué approximativement à mille cinq cents euros (1.500.- EUR).

Déclaration

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais et le français, déclare par les présentes, qu'à la requête des comparants, le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une version française; à la requête des mêmes comparants, et en cas de divergences entre le texte anglais et français, la version française prévaudra.

DONT ACTE, le présent acte a été passé à Luxembourg, à la date indiquée en tête des présentes.

Après lecture du présent acte au mandataire des comparants, agissant comme dit ci-avant, connu du notaire par nom, prénom, état civil et domicile, ledit mandataire a signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: C. Petit et M. Schaeffer.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 30 mai 2013. LAC/2013/24621. Reçu soixante-quinze euros (75.- €)

Le Receveur (signée): Irène Thill.

POUR EXPEDITION CONFORME délivrée à la demande de la prédite société, aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 juin 2013.

Référence de publication: 2013072865/443.

(130090054) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juin 2013.

PHDX64 Sàrl, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2522 Luxembourg, 6, rue Guillaume Schneider.

R.C.S. Luxembourg B 168.127.

In the year two thousand and thirteen, on the second day of May.

Before Maître Jean SECKLER, civil law notary residing at Junglinster, Grand-Duchy of Luxembourg, undersigned.

Is held an extraordinary general meeting of the shareholders of the private limited liability company PHDX64 Sàrl, having its registered office at 6, rue Guillaume Schneider, L-2522 Luxembourg, R.C.S. Luxembourg number B 168127, incorporated by deed of Maître Carlo WERSANDT, notary residing in Luxembourg, on the 5th of April 2012, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, number 1314 of the 26th of May 2012, and whose articles of association never have been amended.

The meeting is presided by Mrs Sandrine BISARO, residing professionally in Luxembourg.

The chairman appoints as secretary and the meeting elects as scrutineer Mrs Christelle MATHIEU, residing professionally in Luxembourg.

The chairman requests the notary to act that:

I.- The shareholders present or represented and the number of shares held by each of them are shown on an attendance list. That list and proxies, signed by the appearing persons and the notary, shall remain here annexed to be registered with the minutes.

II.- As appears from the attendance list, the 19,000 (nineteen thousand) shares, representing the whole capital of the Corporation, are represented so that the meeting can validly decide on all the items of the agenda of which the shareholders have been beforehand informed.

III.- The agenda of the meeting is the following:

Agenda

1. Increase of the share capital by 5,500,000.- EUR, in order to raise it from its current amount of 1,900,000.- EUR to 7,400,000.- EUR by the issue of 55,000 new shares having the same rights and obligations as the existing shares.

2. Subscription and payment of the increase of the share capital mentioned in point of 1. above by contribution in kind.

3. Subsequent amendment of articles 5.1 and 7.2 of the articles of association.

4. Subsequent amendment of the register of shareholders in order to reflect the amendments above, with power and authority to every manager of the company, each individually, to proceed on behalf of the company to the inscription of the new issued shares in the register of shareholders of the company.

5. Miscellaneous.

After the foregoing was approved by the meeting, the shareholders unanimously decide what follows:

First resolution:

The meeting decides to increase the issued share capital by 5,500,000.-EUR (five million five hundred thousand Euro), in order to raise it from its current amount of 1,900,000.- EUR (one million nine hundred thousand Euro) up to 7,400,000.- EUR (seven million four hundred thousand Euro) by the issue of 55,000 (fifty five thousand) new shares with a par value of 100.-EUR (one hundred Euro) each, vested with the same rights and obligations as the existing shares.

Second resolution:

The meeting decides to admit to the subscription of the 55,000 (fifty five thousand) new shares:

Mr. Philippe DUBOUIX, born in Caen (France), on November 14, 1958, residing in 116, boulevard des Etats-Unis, F-78110 Le Vesinet (France).

Thereupon, the prenamed shareholder Mr. Philippe DUBOUIX, here present, declares to subscribe to the 55,000 (fifty five thousand) new shares in registered form having a par value of 100.- EUR (one hundred Euro) each and to fully pay up these shares by contribution in kind consisting of 3,079.386 (three thousand and seventy-nine point three hundred and eighty-six) Class A Shares he holds in the share capital of ALLFLEX HOLDING III, INC (AHIII), a company under the laws of Delaware, having its registered office at 1209 Orange Street, City of Wilmington, County of New Castle, State of Delaware (U.S.A.), based on a price per Class A share of USD 4,709.80 (four thousand seven hundred and nine dollars US and eighty Cents).

Mrs Halina CZYZEWSKA, born in Badkowo (Poland), on January 9, 1956, residing in 116, boulevard des Etats-Unis, F-78110 Le Vesinet (France), spouse of Mr. Philippe DUBOULX, here present, holder of the contributed AHIII shares that constitute community property, acknowledges and agrees having been made aware, and being fully informed, of this contribution, in application of article 1832-2 of the French civil code. She acknowledges and agrees that Mr. Philippe DUBOUIX has the sole capacity of holder of the shares of the company issued in consideration of this contribution.

The contribution in kind of the AHIII shares to the company, in an aggregate amount of 14,503,301.67 USD (11,153,800.- EUR conversion rate on Thursday April 25, 2013) is to be allocated to the share capital account of the company, up to 5,500,000.- EUR, and to the share premium account of the company, up to 5,653,800.- EUR.

The ownership and the value of the AHIII shares are evidenced by a valuation certificate issued by Mr. Philippe DUBOUIX, prenamed, the owner of the shares, stating that:

- The shares are in registered form and fully paid up;
- He is the sole legal owner and holder of all rights, titles and interest in and to the company;
- The shares are free from any charge, option, lien, encumbrance or any other third party rights;

- The shares are not the object of a dispute or claim;
- The shares are freely transferable, with all the rights attached thereto, subject to relevant actions and formalities provided for by the agreement between the shareholders of AHIII;
- To his knowledge, AHIII is not involved in court proceedings for the purposes of bankruptcy, liquidation, winding-up or transfer of assets to creditors, and there are no facts or circumstances known to them on the date hereof, which could lead to such court proceedings;
- To the extent necessary all actions and formalities have been performed and all the necessary consents and approvals have been obtained to allow the transfer of the shares.

All formalities required in Luxembourg and in US in relation to the contribution in kind of the Shares to the Company, have been effected or will be effected upon receipt of a certified copy of the notarial deed documenting the said contribution in kind; and

Based on general accepted accounting principles, the Class A Shares are valued at 4,709.80 USD each, being a total of 14,503,301.67 USD.

Third resolution:

As a consequence of the foregoing resolutions, the meeting decides to amend article 5.1 of the Articles of Association to give it the following wording:

" Art. 5. Capital.

5.1. The Company's corporate capital is set at 7,400,000.- EUR (seven million four hundred thousand Euro) represented by 74,000 (seventy four thousand) shares in registered form having a par value of one hundred Euro (EUR 100.-) each, all subscribed and fully paid-up."

The meeting also decides to amend article 7.2 of the Articles of Association to give it the following wording:

" 7.2. The managers may be dismissed at any time ad nutum (without any reason) by a resolution of the shareholders."

Fourth resolution:

The meeting gives power and authority to every manager of the company, each individually, to proceed on behalf of the company to the inscription of the new issued shares in the register of shareholders of the company.

Expenses:

The expenses, costs, remunerations or charges in any form whatsoever, which shall be borne by the Corporation as a result of the present deed, are estimated at approximately four thousand three hundred and twenty-five Euro.

There being no further business before the meeting, the same was thereupon adjourned.

The undersigned notary who understands and speaks English states herewith that on request of the above appearing persons, the present deed is worded in English followed by a French translation. On request of the same appearing persons and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will prevail.

Whereof, the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the persons appearing, they signed together with us, the notary, the present original deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille treize, le deux mai.

Par devant Maître Jean SECKLER, notaire de résidence à Junglinster, Grand-Duché de Luxembourg, soussigné.

Se réunit une assemblée générale extraordinaire des associés de la société à responsabilité limitée PHDX64 Sàrl, ayant son siège social au 6, rue Guillaume Schneider, L-2522 Luxembourg, R.C.S. Luxembourg numéro B 168127, constituée suivant acte reçu par Maître Carlo WERSANDT, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 05 avril 2012, publié au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations, numéro 1314 du 26 mai 2012, et dont les statuts n'ont jamais été modifiés.

La séance est ouverte sous la présidence de Madame Sandrine BISARO, demeurant professionnellement à Luxembourg.

La présidente désigne comme secrétaire et l'assemblée choisit comme scrutatrice Madame Christelle MATHIEU, demeurant professionnellement à Luxembourg.

La présidente prie le notaire d'acter que:

I.- Les associés présents ou représentés et le nombre de parts sociales qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence. Cette liste et les procurations, une fois signées par les comparants et le notaire instrumentant, resteront ci-annexées pour être enregistrées avec l'acte.

II.- Il ressort de la liste de présence que les 19.000 (dix-neuf mille) parts sociales, représentant l'intégralité du capital social sont représentées à la présente assemblée générale extraordinaire, de sorte que l'assemblée peut décider valablement sur tous les points portés à l'ordre du jour, dont les actionnaires ont été préalablement informés.

III.- L'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

Ordre du jour:

1. Augmentation du capital social à concurrence de 5.500.000,- EUR, en vue de le porter de son montant actuel de 1.900.000,- EUR à 7.400.000,- EUR par l'émission de 55.000 parts sociales nouvelles ayant les mêmes droits et obligations que celles existantes.

2. Souscription à et libération de l'augmentation du capital social indiquée au point 1. ci-dessus par apport en nature.

3. Modification subséquente de l'article 5.1 et 7.2 des statuts.

4. Modification subséquente du registre des associés de la société afin de refléter les modifications ci-dessus, avec pouvoir et autorité donnés à tout gérant de la société, chacun individuellement, pour procéder pour le compte de la Société à l'inscription des parts sociales nouvellement émises dans le registre des associés de la Société.

5. Divers.

Ces faits exposés et reconnus exacts par l'assemblée, elle décide ce qui suit à l'unanimité:

Première résolution:

L'assemblée décide d'augmenter le capital social souscrit à concurrence de 5.500.000,- EUR (cinq millions cinq cent mille euros), en vue de le porter de son montant actuel de 1.900.000,- EUR (un million neuf cent mille euros) à 7.400.000,- EUR (sept millions quatre cent mille euros) par l'émission de 55.000 (cinquante-cinq) parts sociales nouvelles avec une valeur nominale de 100,- EUR (cent euros) chacune, ayant les mêmes droits et obligations que celles existantes.

Deuxième résolution:

L'assemblée accepte à la souscription des 55.000 (cinquante-cinq mille) nouvelles parts sociales:

Monsieur Philippe DUBOUIX, né à Caen (France), le 14 novembre 1958, demeurant 116, boulevard des Etats-Unis à F-78110 Le Vésinet (France).

Sur ces faits, l'associé prénommé Monsieur Philippe DUBOUIX, ici présent, déclare souscrire aux 55.000 (cinquante-cinq mille) parts sociales sous forme nominative ayant une valeur nominale de 100,- EUR (cent euros) chacune et libérer intégralement ces parts sociales par un apport en nature qui se compose de 3.079,386 (trois mille soixante-dix-neuf virgule trois cent quatre-vingt-six) Actions A qu'il détient dans le capital social de ALLFLEX HOLDING III, INC (AHIII), une société de droit du Delaware, ayant son siège social au 1209 Orange Street, City of Wilmington, County of New Castle, State of Delaware (U.S.A.), ayant une valeur par action de Classe A de USD 4.709,80 (quatre mille sept cent neuf dollars US quatre-vingts Cents).

Madame Halina CZYZEWSKA, née à Badkowo (Pologne), le 9 janvier 1956, demeurant au 116, boulevard des Etats-Unis, F-78110 Le Vésinet (France), épouse de Monsieur Philippe DUBOUIX, ici présente, titulaire des actions AHIII apportées qui constituent un bien commun, reconnaît et accepte ayant fait en toute conscience, et pleinement informée, cet apport, en application de l'article 1832-2 du code civil français. Elle reconnaît et accepte que Monsieur Philippe DUBOUIX ait la seule capacité de titulaire des actions de la société émises en considération de cet apport.

L'apport en nature des actions AHIII à la société, d'un montant total de 14.503.301,67 USD (11.153.800,- EUR taux de conversion au jeudi 25 avril 2013) sera affecté au capital social de la société pour un montant de de 5.500.000,- EUR et au compte prime d'émission de la société pour 5.653.800,- EUR.

La propriété et la valeur des actions AHIII sont établis par un certificat émis par Monsieur Philippe DUBOUIX, pré-nommé, en qualité d'actionnaire, déclarant que:

- Les actions sont sous forme nominative et entièrement libérées;
- Il est le propriétaire légal unique et le détenteur de tous les droits, des titres et l'intérêt dans et à la société;
- Les actions sont libres de toute charge, option, privilège, gêne ou des autres droits tiers;
- Les actions ne font pas l'objet d'un conflit ou d'une réclamation;
- Les actions sont librement transmissibles, avec tous les droits attachés à cela, soumises aux actions et formalités connexes décidées par l'agrément entre les actionnaires de AHIII;
- À sa connaissance, AHIII n'est pas impliquée dans la procédure judiciaire pour les buts de faillite, de liquidation ou de transfert d'actifs aux créanciers et il n'y a aucun fait ou circonstances connus à eux à ce jour de ceci, qui pourraient mener à une telle procédure judiciaire;
- À la mesure nécessaire toutes les actions et des formalités ont été exécutés et tous les consentements nécessaires et les approbations ont été obtenus pour permettre le transfert des actions;

Toutes les formalités requises au Luxembourg et aux Etats-Unis résultant de l'apport en nature des actions A et B ont été ou seront effectuées dès réception d'une copie certifiée de l'acte notarié documentant ledit apport en nature.

Basés sur des principes généraux comptables, les Actions A de AHIII sont évaluées à 4.709,80 USD chacune, soit un total de 14.503.301,67 USD.

Troisième résolution:

Afin de mettre les statuts en concordance avec les résolutions qui précèdent, l'assemblée décide de modifier l'article 5.1 des statuts pour lui donner la teneur suivante:

" Art. 5. Capital social.

5.1. Le capital social de la Société est fixé à 7.400.000,- EUR (sept mille quatre cent mille euros) représenté par 74.000 (soixante-quatorze mille) parts sociales sous forme nominative d'une valeur nominale de 100,- EUR (cent euros) chacune, toutes souscrites et entièrement libérées."

L'assemblée décide également de modifier l'article 7.2. des statuts pour lui donner la teneur suivante:

" 7.2. Les gérants sont révocables à n'importe quel moment ad nutum (sans justifier d'une raison) par une résolution prise des associés."

Quatrième résolution:

L'assemblée donne pouvoir et autorité à tout gérant de la société, à chacun individuellement, pour procéder pour le compte de la Société à l'inscription des parts sociales nouvellement émises dans le registre des associés de la Société.

Frais:

Les frais, dépenses, rémunérations et charges sous quelque forme que ce soit, incombant à la Société et mis à sa charge en raison des présentes, sont évalués sans nul préjudice à la somme de quatre mille trois cent vingt-cinq euros.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Le notaire soussigné qui connaît la langue anglaise constate que sur demande des comparants le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française. Sur demande des mêmes comparants et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Dont acte, passé à Luxembourg, les jours, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite aux comparants, ils ont tous signé avec Nous notaire la présente minute.

Signé: Sandrine BISARO, Christelle MATHIEU, Jean SECKLER.

Enregistré à Grevenmacher, le 10 mai 2013. Relation GRE/2013/1934. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €

Le Receveur (signé): G. SCHLINK.

Référence de publication: 2013072992/195.

(130089694) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juin 2013.

H.I.G. Europe - Synseal I S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: GBP 718.500,00.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 150.217.

Par résolutions signées en date du 21 mai 2013, les associés ont pris les décisions suivantes:

- acceptation, avec effet au 17 mai 2013, de la démission de Ricardo Gomez, avec adresse professionnelle au 25, St George Street, W1S1FS Londres, Royaume-Uni, de son mandat de gérant A;

- nomination, avec effet au 17 mai 2013, de Mark Bonham, avec adresse professionnelle au 25, St George Street, W1S1FS Londres, Royaume-Uni, au mandat de gérant A, pour une durée indéterminée.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 30 mai 2013.

Référence de publication: 2013072728/15.

(130089340) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juin 2013.

Herbalife Africa, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1610 Luxembourg, 16, avenue de la Gare.

R.C.S. Luxembourg B 154.900.

Les comptes annuels au 30 septembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2013072735/10.

(130089333) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juin 2013.